

Selon un bilan opérationnel de l'ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 30 qx de drogue en provenance du Maroc

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7139 - SAMEDI 22 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Textiles et cuirs

Le chiffre d'affaire du groupe public Getex augmente en 2024

P04



Mélenchon, David Guiraud et Mathilde Panot dénoncent les attaques répétées de Retailleau contre l'Algérie

«On ne vous laissera pas faire»

Lire en page 03

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation Le FLN se félicite de ses résultats obtenus aux élections



Le secrétaire général (SG) du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek s'est félicité, jeudi à Alger, des résultats obtenus par le parti aux élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, tenues le 9 mars en cours, les qualifiant de "positifs". Lors d'une conférence de presse animée au siège du parti, M. Benmbarek a attribué ces résultats ayant permis au FLN d'arriver en tête de liste dans ces élections avec 19 sièges, à plusieurs facteurs, notamment "le haut niveau

de mobilisation des cadres, militants et élus durant ces élections", ainsi que "la bonne organisation qui a marqué le processus de renouvellement des structures". Après avoir rappelé les "missions vitales" du Conseil de la nation, le SG du FLN a souligné "la nécessité de continuer à renforcer le front intérieur et à faire face aux défis auxquels est confrontée l'Algérie en raison de son attachement à ses principes immuables, notamment son soutien aux causes justes, en tête desquelles les questions palestinienne et sahraouie".

Radio

La RAI fête le 18ème anniversaire de sa création

Radio Algérie Internationale a fêté, mercredi à Alger, le 18ème anniversaire de sa création, coïncidant avec la commémoration du 63ème anniversaire de la Fête de la Victoire, une occasion ayant permis de revenir sur le parcours de cette chaîne Radio et son rôle dans la transmission de l'image de l'Algérie à l'international. Organisée sous le slogan "De la création aux défis des médias numériques", cette cérémonie a permis de mettre en lumière l'importance de la souveraineté numérique dans un monde en pleine révolution technologique, ainsi que le rôle des médias dans la transmission de l'image de l'Algérie à l'international, au vu notamment de la propagation des fake news dont les

auteurs profitent des nouveaux médias. A cette occasion, une convention de coopération a été signée entre Radio Algérie Internationale et la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, dans le but de renforcer les liens entre les aspects académique et pratique, au service des étudiants et de la recherche scientifique. Le directeur de Radio Algérie Internationale, Mohamed Zebda, a par la même souligné que cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du réseau de coopération de la radio avec divers partenaires, permettait, en outre, une formation adaptée aux nouveaux médias pour accompagner la transformation technologique.

Benbraham limogé par le président de la République Mme Ibtissam Hamaloui le remplace à la tête de l'observatoire



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, jeudi, aux fonctions de M. Noureddine Benbraham, en sa qualité de président de l'Observatoire national de la société civile et nommé à sa place Mme Ibtissam Hamaloui, a indiqué un communiqué de la Prési-

dence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Noureddine Benbraham, en sa qualité de président de l'Observatoire national de la société civile, et nommé à sa place Mme Ibtissam Hamaloui", lit-on dans le communiqué.

Distributeurs automatiques de billets

Opérationnels à 96 % à travers le pays



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé, jeudi à Alger, que 96 % des distributeurs automatiques de billets (DAB) étaient opérationnels durant ces deux derniers mois à travers le pays. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que "96% des distributeurs automatiques de

billets (DAB) sont opérationnels à travers le pays", ce qui constitue un saut qualitatif réalisé grâce à une batterie de mesures notamment la mise à disposition de "357 DAB sur les 600 qui seront mis en service d'ici la fin de l'année en cours". Entre autres mesures prises à cet effet, M. Zerrouki a cité "les interventions rapides pour réparer les pannes et l'approvisionnement constant des DAB".

Guerre de libération nationale

Appel à ouvrir toutes les archives sur l'usage de gaz chimiques par l'armée française

L'historien français Christophe Lafaye qui a participé à la réalisation du film-documentaire "Algérie-Section armes spéciales", a appelé à ouvrir toutes les archives militaires en France sur l'usage à grande échelle, par l'armée française, de gaz chimiques interdits durant la Guerre de libération nationale. "Il faut ouvrir toutes les archives militaires en France sur le sujet", a affirmé M. Lafaye dans un entretien au quotidien Le Courrier d'Algérie, recommandant de "lancer

en Algérie de vastes collectes de mémoires orales dans les différentes régions". A travers ce film-documentaire, sa réalisatrice, Claire Billet a choisi de "dévoiler aux Français l'existence de la guerre chimique" durant l'occupation de l'Algérie, a-t-il indiqué. Déplorant le problème d'accès aux archives, ce docteur en histoire à l'université d'Aix (Marseille) depuis 2014, a relevé qu'en France "le secret sur la guerre chimique ne voulait pas être levé (et) il a fallu se battre", pour ce faire. "Les archi-

ves du service historique de la défense ont été assez largement ouvertes entre 2012 et 2019", a-t-il précisé. "Soudain, au mois de décembre 2019, gros cataclysme, les archives contemporaines du ministère de la Défense ont été fermées à cause d'un conflit juridique entre deux textes. La loi de 2008 sur les archives déclassifiait au bout de cinquante ans les archives de secret défense, mais le ministère des Armées opposait une instruction générale interministérielle émanant

du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale ordonnant la déclassification à la pièce (document par document)", a-t-il regretté. Pour M. Lafaye, "un grand pays se doit d'assumer son histoire avec ses zones d'ombre et de lumière. Les historiennes et historiens doivent rendre accessible cette histoire aux citoyens et permettre un débat public fondé sur des faits, un savoir construit et sourcé pouvant être interrogé et non de simples opinions".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Mélenchon, David Guiraud et Mathilde Panot dénoncent les attaques répétées de Retailleau contre l'Algérie

«On ne vous laissera pas faire»

Par B.Habib

A lors que la crise entre Alger et Paris s'aggrave, Bruno Retailleau s'enfoncé de plus en plus dans les pressions du RN et même de son gouvernement. Celui par qui le «scandale» de son prétendu «rapport de force» a conduit à la dégradation des relations entre l'Algérie et la France car marquée par une série de décisions pour le moins inappropriées prises par ce ministre de l'Intérieur dont les listes d'expulsion de ressortissants algériens, soumises à Alger et auparavant, son bras de fer avec l'Algérie, concernant l'affaire de l'écrivain journaliste franco-algérien Boualem Sansal et de l'expulsion ratée à partir de France d'un influenceur algérien, accentuant, de fait, la crise entre les deux pays déjà suffisamment tendue.

Autant de bévues de Retailleau qui ont vite fini par exaspérer l'Elysée, les socialistes et même le président français Macron qui, dans sa dernière sortie sur cette affaire, a déclaré qu'il ne faut pas dépasser les prérogatives du président.

Evidemment, Retailleau ne sait plus tenir la tête, tellement la pression lui

pèse comme une chape de plomb sur les épaules. Et comme une débâcle ne survient jamais seule, le leader du parti «La France insoumise» (LFI), Jean-Luc Mélenchon, a vertement dénoncé le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour ses attaques contre l'Algérie, lui rappelant que c'était au ministre des Affaires étrangères de s'occuper des questions liées à l'émigration. Le ministre de l'Intérieur français qui semble tenir tête à son président français, pourtant peu bavard et au ton modéré ces derniers jours, à propos des questions algéro-françaises depuis quelques semaines, est aujourd'hui la proie facile d'une campagne de contestation de plusieurs chefs de file de partis français. Mélenchon s'est dit contre les déclarations d'immixtion de Retailleau dans ce qui ne regarde pas son portefeuille ministériel. Intervenant lors d'un meeting contre le racisme et l'extrême droite organisé mercredi à Brest (Nord-ouest de la France), Jean-Luc Mélenchon s'est insurgé contre l'immixtion de Retailleau dans un dossier qui relève des compétences du ministre des Affaires étrangères. "Cela ne sert à rien de créer des tensions" avec l'Algérie, a-t-il dit, reprochant tout particulière-

ment au ministre français de l'Intérieur de parler de mesures de représailles, prévoyant la limitation de la circulation des personnes entre les deux pays. "Dans quel monde vivez-vous? Vous n'êtes pas au courant qu'un Français sur quatre a un grand-parent étranger? Quand j'étais gamin, c'était un sur dix. Vous parlez de nos familles, M. Retailleau", a-t-il clamé. Jean-Luc Mélenchon a critiqué la volonté affichée par le ministre d'empêcher les membres d'une même famille de s'inviter mutuellement. "Vous voyez toute personne du Maghreb comme un ennemi, comme quelqu'un qui pose problème", a-t-il assuré. "On ne vous laissera pas faire ça, trier les Français d'après d'où ils viennent, leur permettre ou leur interdire d'avoir une vie de famille, d'après je ne sais quel critère, ce n'est pas M. Retailleau qui va décider ça", a-t-il tonné. (...) On ne va pas régler les problèmes comme ça. Il faut vivre avec son temps. Le temps de la colonie est terminé. On ne donne pas d'ordres aux autres", a-t-il soutenu. Quelques heures avant l'intervention de Mélenchon au meeting de Brest, un député du même parti, David Guiraud, était intervenu au Parlement français, pour dénoncer les agissements du ministre de l'Intérieur. "Vous vous êtes visiblement trompé de ministère puisque vous ne parlez que de l'extérieur et surtout de l'Algérie. Pourtant, le taux d'exécution des OQTF (Obligation de quitter le territoire français) pour l'Algérie est le même que pour le Maroc, la Tunisie ou le Mali, témoignant que vous ne vous agitez pas pour les Français, mais pour vos propres intérêts", a-t-il dit. Deux jours plus tôt, la présidente du groupe parlementaire de LFI, Mathilde Panot, avait elle aussi critiqué Bruno Retailleau suite à ses déclarations haineuses à l'encontre de l'Algérie. Elle l'avait qualifié de "fauteur de troubles", lui reprochant de s'"attribuer des prérogatives qui ne lui reviennent pas". La députée du Val-de-Marne a souligné que Retailleau "n'est ni ministre des Affaires étrangères ni président de la République", et qu'il outrepassait ainsi ses fonctions.

Spots publicitaires prolongés

L'ANIRAV adresse des mises en demeure à 05 chaînes de télévision

L' Autorité nationale indépendante de régulation de l'audio visuel (ANIRAV), a adressé des mises en demeure à cinq chaînes de télévision suite aux coupures publicitaires prolongées, leur accordant un délai de 72 heures pour se conformer aux dispositions légales y afférentes, a indiqué, mercredi, un communiqué de cette autorité. "Bien qu'elle ait déjà appelé, dans un communiqué daté du 24 février 2025 et à travers plusieurs médias nationaux, à la nécessité de respecter les dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, dans l'espoir d'une adhésion volontaire des chaînes, basée sur l'autorégulation et le respect des lois de la République, ces chaînes, malgré le délai suffisant que leur a accordé l'Autorité pour prendre les dispositions commerciales et techniques nécessaires, ont privilégié leurs intérêts lucratifs au détriment de l'intérêt du téléspectateur, de la qualité des programmes et de la préservation de leur autonomie dans l'élaboration de leurs grilles de programmes", précise la même source. A ce propos, l'Autorité a constaté, après

examen des contenus diffusés via les grilles de programmes des chaînes de télévision, que "certaines chaînes prolongent, excessivement, la durée des coupures publicitaires au-delà de la limite légale et abuse de la présentation des produits pendant la diffusion des programmes, ce qui constitue une infraction aux dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle". Après avoir écouté les représentants des chaînes de télévision concernées par ces infractions, "l'Autorité a décidé la prise de sanctions contre les chaînes "Echrouk TV", "El Hayat", "Ennahar", "Bahia" et la Chaîne nationale "TV6", selon la même source. Ainsi, "les chaînes suscitées ont été officiellement mises en demeure aujourd'hui, les sommant de se conformer, dans un délai de 72 heures à compter de la date de publication de la décision de l'Autorité, aux dispositions des articles 58 à 62 du décret exécutif n 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle".

Surveillance antiacridienne

Bechar active son dispositif mobile

L'e dispositif mobile de surveillance et d'intervention contre le criquet pèlerin vient d'être activé à travers la wilaya de Béchar, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des services agricoles. Mis en place avec l'inspection de protection des végétaux de la DSA et l'Institut national de protection des végétaux (INPV), ce dispositif se décline par des équipes mobiles de vigilance, de prospection, de surveillance et d'intervention à travers les 06 daïras que compte la wilaya, avec un total de 10 communes. Le dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de surveillance et de lutte antiacridienne de l'Algérie, pourra à tout moment être renforcé, a expliqué la source en signalant qu'il est aussi équipé d'un système de communication par radio. Aucune présence du criquet pèlerin n'a été jusque-là signalé à travers la région, ont rassuré les services de la DSA.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jailidz62@gmail.com

Retailleau critiqué de toute part

Toutes les catégories de la classe politique française, ne voulant pas d'escalade avec l'Algérie, avaient mis en index Retailleau. Ils lui incombent la dégradation des relations avec l'Algérie. Bien sûr, en tant que « sherpa » de son maître Macron et en collaboration avec les va-t-en-guerre du courant de l'extrême droite, notamment, Drien-court et compagnie. Maintenant qu'ils viennent de découvrir que l'Algérie n'est pas un Etat facile à faire plier. Certains Français, à l'instar de Retailleau, ont mal compris les attitudes des Algériens, caractérisés par une patience de longue haleine et des encaissements vis-à-vis de certains comportements provocateurs tels que des traitements dégradants subis par un ministre de la République à l'aéroport d'Orly en 2015. L'on se rappelle bien du mauvais traitement infligé à Mr Hamid Grine qui était alors ministre de la Communication à cette époque. Les agents aéroportuaires ne pouvant procéder à des fouilles d'un ministre, muni d'un passeport diplomatique, haut fonctionnaire d'un Etat souverain, sans qu'il ait des ordres émanant de la haute sphère du gouvernement français. Il sera difficile de connaître les mobiles cachés, d'une aussi vile provocation, portant atteinte à l'honneur de l'Algérie et tous les Algériens. La victime de l'harcèlement provocateur y était à cet endroit, en tant que fonctionnaire et représentant de l'Etat algérien et non, en tant que citoyen particulier. Si c'était le cas, le forfait aurait été moins considéré. Comme nous l'avons déjà dit et redit, sur cet espace réduit, que la crise savamment fomentée avec l'Algérie ou peut-être avec d'autres pays, n'était, au fait, qu'un subterfuge, afin de détourner l'attention du peuple français, des vrais problèmes de fond dont souffre la France. L'actuel gouvernement français fait face à une multitude de problèmes aussi complexes, les uns et les autres. L'amère expérience des gilets jaunes provoque constamment des boules au ventre chez la classe politique française. La France allait, de justesse succomber, suite à ce mouvement social violent et radical. C'était, en effet, «le printemps» de la France laissée pour compte. C'était une vraie et authentique insurrection populaire, contre un système sociopolitique favorisant les inintérêts de la bourgeoisie, au détriment des classes du cul de basse fosse. Les beaux jours de la douce France ne sont plus d'actualité. Ce fut un temps où la France ajustait ses budgets par la rapine faite aux régimes africains fantoches. En Afrique, justement, il y a une large prise de conscience qui est constatée chez ces peuples longtemps extorqués, afin de rendre le niveau de vie des Français plus agréable et notamment plus confortable ...

Journée parlementaire sur la lutte contre le terrorisme

Appel à une stratégie alliant dissuasion sécuritaire et développement

Les participants à la journée parlementaire organisée, mardi à Alger, sur "l'approche algérienne dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé" ont recommandé de poursuivre les efforts pour faire face à ces phénomènes, à travers une stratégie alliant dissuasion sécuritaire et renforcement du développement à tous les niveaux. Organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars 1962), les participants à cette journée ont estimé que "le développement de l'approche socioéconomique en sus de l'approche sécuritaire est à même de contrer le terrorisme et le crime organisé". Ils ont, par ailleurs, souligné la nécessité de "renforcer le développement, notamment dans les régions frontalières, et de mettre en place de nouveaux mécanismes pour lutter contre la traite des êtres humains et la migration clandestine, des phénomènes susceptibles d'être une source majeure pour le crime organisé". A cet égard, les participants ont recommandé l'élaboration d'un projet de loi sur "la migration clandestine" et "la coordination avec les pays voisins, notamment ceux du Sahel, afin d'explorer des solutions anticipatives pour tarir les sources du terrorisme". L'accent a en outre été mis sur "l'importance de surveiller la pensée extrême, aussi bien séparatiste que religieuse, et de poursuivre la réconciliation nationale, tout en développant un discours médiatique contre la propagande terroriste". Ils ont également appelé à l'émission d'un timbre postal symbolisant la cohésion nationale et la lutte contre le terrorisme". Par ailleurs plusieurs interventions ont été présentées lors de cette rencontre. Ainsi, le représentant du ministère de la Défense nationale, M. Omar Mohamedi a évoqué, dans sa communication, "les premières étapes de l'apparition de la pensée extrémiste en Algérie et ses répercussions, ainsi que la stratégie adoptée par l'Etat au début des années 90, en vue d'y faire face".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Pièces détachées automobiles, satisfaire déjà le marché!

L'Algérie accélère son industrialisation automobile, en lançant la production locale de pièces détachées. Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a officialisé l'achèvement de la première phase de structuration d'une filière nationale, marquant le passage de la théorie à l'action. La signature d'accords entre constructeurs et sous-traitants locaux vise à intégrer ces pièces dans les chaînes d'assemblage et à garantir leur conformité aux normes internationales. Un réseau de certification est en cours de mise en place pour assurer une production compétitive et réduire la dépendance aux importations, consolidant ainsi un écosystème industriel intégré. Adel Bensaci, président du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises «CNCPE», a affirmé, ce jeudi, que le recensement des entreprises nationales spécialisées dans la fabrication de pièces détachées automobiles est en cours et que leur répartition sur le territoire est déjà établie. Invité de l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, il a abordé les avancées récentes du secteur automobile en Algérie. Celles-ci font suite à la signature, mardi dernier, de plusieurs accords visant à renforcer l'industrie locale des composants automobiles. L'objectif est d'intégrer progressivement ces pièces dans la production nationale et d'accompagner les fabricants dans l'obtention des certifications et homologations nécessaires. Selon lui, la conformité des pièces de rechange servira non seulement pour la première monte qui constitue un marché en soi, mais permettra également d'assurer la sécurité sur les routes grâce à l'utilisation de pièces aux normes requises, sans oublier le volet exportation. Adel Bensaci souligne que la priorité doit être de satisfaire la demande locale avant d'envisager l'exportation qui doit être une étape logique et non un objectif initial. Selon lui, une entreprise sans ambition d'exportation à long terme risque de disparaître. Il a également précisé que le recensement des entreprises du secteur, initié par le ministre de l'Industrie, est en cours, notamment via le réseau «Bourse» dans l'Ouest du pays. L'enjeu principal reste l'identification des acteurs, certains fabricants étant découverts via les réseaux sociaux, faute d'être référencés officiellement. Mais en attendant que tout cela se concrétise et que cela avance, le retour à l'importation des pièces détachées apparaît comme une solution, les cadres juridiques étant déjà en place et de faire face à la contrefaçon des pièces détachées.

Modernisation de l'administration fiscale Bouzred souligne la nécessité de poursuivre les efforts

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a souligné, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), la nécessité de poursuivre les efforts de modernisation de l'administration fiscale, notamment à travers le processus de numérisation qui permettra la réorganisation des structures relevant de cette administration. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, M. Hani Ahcene, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou et de membres du gouvernement, M. Bouzred a affirmé que "l'administration fiscale est engagée dans une vaste opération de numérisation qui se traduira par une révision de son organisation locale". Le recours accru aux services à distance permettra la redistribution des structures relevant de l'administration fiscale, a ajouté M. Bouzred. En réponse à une question concernant le dédouanement des véhicules utilitaires de type Toyota, qui étaient bloqués, notamment au port d'Alger, faute de certificats de conformité équivalents délivrés par le constructeur, le ministre des Finances a affirmé que ce problème a été réglé par une équipe multisectorielle. "Un dispositif opérationnel a été proposé aux services du Premier ministre et approuvé par le Premier ministre".

Produits forestiers

Les revenus dépassent le milliard de dinars

Les revenus issus de la vente des produits forestiers en Algérie ont dépassé le milliard de dinars en 2024, selon les données publiées par la Direction générale des forêts (DGF) à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée chaque année le 21 mars. L'exploitation du bois constitue plus des deux tiers de ce montant, avec 666,2 millions de dinars, suivie par la récolte du liège, qui a généré 336,8 millions de dinars, et l'exploitation de divers autres produits forestiers, totalisant 4,3 millions de dinars, a précisé la DGF. En outre, les amodiations ont rapporté 127,9

millions de dinars, selon le bilan de l'institution. Concernant les produits forestiers non ligneux, le liège demeure le plus valorisé. La DGF le qualifie de ressource "stratégique" en raison de ses multiples applications, notamment dans la bouchonnerie, le parquet et l'isolation thermique.

Toutefois, la production annuelle de liège oscille entre 60.000 et 80.000 quintaux, alors que son potentiel est estimé à 200.000 quintaux par an. Une meilleure gestion et une exploitation plus rationnelle des peuplements permettraient d'accroître cette production à moyen terme, recommande la DGF. Le rapport men-

tionne également d'autres produits forestiers non ligneux, tels que le charbon de bois, la souche de bruyère, l'arbousier, l'oliastre, les glands de chêne, ainsi que diverses plantes médicinales et aromatiques (myrte, lavande, lentisque, cistes...), ainsi que la gemme et la résine. "La forêt algérienne recèle des potentialités en divers produits qui, pour peu qu'ils soient valorisés, pourraient contribuer sensiblement au développement de l'économie locale et nationale et assurer une augmentation substantielle des revenus des populations concernées", conclut la DGF.

Textiles et cuirs

Le chiffre d'affaire du groupe public Getex augmente en 2024

Le groupe public textiles et cuirs Getex a réalisé un chiffre d'affaires de près de 20 milliards DA en 2024, enregistrant ainsi une croissance de 15% sur une année, a indiqué une responsable du Groupe. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture mardi soir par la société Jackets Club (filiale Getex), d'un magasin au centre commercial Bab-Ezouar, la directrice générale adjointe Samia Kaid a affirmé que le groupe a pu réaliser l'objectif de croissance qu'il s'était fixé pour 2024, estimé à 20 milliards de DA, ajoutant qu'il compte dépasser ce chiffre en 2025. Après avoir souligné que Getex réalise une croissance constante ces dernières années, elle a affirmé que le groupe public table sur la qualité et les prix compétitifs pour répondre aux besoins du marché. Elle a en outre souligné l'engagement du groupe à se conformer aux normes internationales en matière d'innovation et de développement des produits. La même responsable a rappelé qu'il y a des projets futurs qui prévoient des partenariats avec des opérateurs étrangers, notamment en matière d'innovation,

de recherche et de développement. Dans ce cadre, le groupe œuvre à l'élargissement de sa gamme de produits, notamment les vêtements pour femmes, outre le développement du prêt à porter pour hommes ciblant les marchés internationaux à moyen terme. Pour sa part, Toufik Maouche, le PDG de Jackets Club, branche commerciale du groupe, a affirmé dans une déclaration à l'APS que l'ouverture du magasin au centre commercial Bab Ezzouar représente une étape supplémentaire pour renforcer la présence des produits de l'entreprise sur le marché national. M. Maouche a souligné que l'entreprise dispose actuellement de 25 magasins à travers le pays, et qu'elle compte ouvrir de nouveaux points de vente dans les centres commerciaux prochainement, notamment à Guelma, Oran, et dans les wilayas du Sud, dans le cadre d'un programme d'expansion mis en œuvre progressivement selon une stratégie commerciale bien élaborée. Quant aux perspectives de l'entreprise, M. Maouche a indiqué que la priorité est de consolider la position du produit local sur le marché

national avant de se tourner vers l'exportation, précisant que Jackets Club mène actuellement des négociations avec plusieurs parties pour accéder aux marchés étrangers. L'entreprise dispose d'un vaste réseau de distribution grâce à ses usines réparties sur l'ensemble du territoire national, outre le recours à l'e-marketing après le lancement le mois dernier d'une plateforme numérique en partenariat avec la start-up, Diar Dzair. A cet égard, le directeur général de la startup Diar Dzair, Abderraouf Saighi, a indiqué que cette plateforme a permis, depuis sa mise en service, d'élargir la portée de la distribution à toutes les wilayas du pays, d'autant plus qu'elle offre la possibilité d'acquérir les produits Getex par facilité de paiement sur trois mois sans aucune majoration de prix. M. Saighi a ajouté que la convention conclue entre l'entreprise et Getex prévoit la fourniture de 11 services principaux, dont l'élaboration d'une stratégie spécifique pour les magasins, la réalisation d'études périodiques sur les tendances du marché et la fixation des prix des produits.

En mai prochain

Lancement des travaux de réalisation de 196 structures publiques

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi a annoncé, jeudi, que les travaux de réalisation de 196 structures publiques, programmées dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2025, seront lancés en mai prochain. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Hani Ahcene, le ministre a déclaré que ses services avaient désigné les bureaux d'études chargés du suivi de ces projets, précisant que le lancement officiel des travaux aura lieu en mai. Il a également expliqué qu'en 2024, 199 établissements scolaires et 449.000 unités de logement ont été distribués, tandis que 678 structures publiques ont été livrées dans les quartiers résidentiels intégrés entre 2020 et 2024, pour 1,7 million d'unités de

logement. Le ministre a assuré que ses services œuvrent pour une distribution "rationnelle" de ces structures à travers les différentes wilayas du pays. Concernant la réalisation des structures éducatives dans les nouvelles agglomérations, il a indiqué que l'opération reposait sur des critères précis dont les besoins exprimés selon la carte éducative approuvée par le ministère de l'Education nationale, le nombre d'élèves résidant dans ces quartiers, ainsi que les enveloppes financières allouées dans le cadre des lois de finances. M. Belaribi a nié l'existence d'un manque de structures publiques, notamment éducatives, dans les nouveaux quartiers résidentiels, citant la nouvelle ville de Bouinane qui compte 15 structures publiques fermées en raison du faible nombre d'élèves, ainsi que la nouvelle ville de Sidi Abdallah où 23 structures publiques ont été réalisées, dont un centre

commercial livré avec les unités résidentielles. Concernant les retards accusés dans la livraison des logements promotionnels aidés (LPA) et des logements promotionnels participatifs (LSP), le ministre a assuré que ses services prendront des mesures dissuasives contre les promoteurs immobiliers négligents, tout en s'engageant à trouver des solutions à ces retards en 2025. S'agissant des logements "AADL", il a précisé que le secteur œuvrait à répondre aux attentes des souscripteurs, précisant, toutefois, que les wilayas du nord du pays souffrent d'un manque d'assiettes foncières contre une densité élevée de la population, ce qui rend difficile la réalisation de logements proches pour les souscripteurs des programmes précédents. Il a, dans ce cadre, assuré que son secteur s'efforce d'éviter ces problèmes dans le programme "AADL 3".

«Formulaires services de police»

Merad préside le lancement officiel de la plateforme numérique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, jeudi à Constantine, dans le cadre de la numérisation des services de la DGSN, le lancement officiel de la plateforme numérique nationale "Formulaire services de police" sous le slogan "Votre avis nous intéresse". Après l'inauguration du siège de la 2ème sûreté urbaine de la cité Bekira, dans la commune de Hamma-Bouziane, le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Constantine, a présidé, aux côtés du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et des autorités locales, le lancement de cette plateforme numérique nationale et souligné "l'importance de l'implication des citoyens dans l'amélioration de la qualité des services de la sûreté nationale et le

renforcement de la transparence". Lors des explications fournies au ministre, des cadres de la DGSN ont souligné que cette plateforme a été créée par les ingénieurs de la police nationale, ajoutant que son objectif est de "simplifier les procédures au profit du citoyen et répondre à ses préoccupations, numériser le dossier d'accueil pour permettre au citoyen de faire part de son avis". M. Merad a également inauguré, lors de sa visite, le siège du service régional de lutte contre le crime organisé, réalisé à la cité Boussouf, où il a déclaré que cette structure "constitue un apport précieux aux efforts déployés dans le cadre de la politique de l'Etat pour lutter contre les différentes formes de criminalité", le crime organisé étant devenu, selon lui, "une menace pour le pays et sa population en raison de sa dimension transna-

tionale et de la diversité de ses modes opératoires". Dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, le ministre de l'Intérieur a posé la première pierre d'une clinique régionale de 95 lits, relevant de la DGSN, et d'un centre régional de diagnostic médical et de radiologie, relevant, également du même corps constitué. Lors de l'inspection du projet de dédoublement des routes nationales n 79 (sur 16 km entre l'intersection "4 chemins" et les limites de la wilaya d'Oum El Bouaghi) et n 27 (sur 18,4 km entre Hamma-Bouziane et les limites de la wilaya de Mila, le ministre, soulignant que "l'Algérie connaît une grande dynamique en matière d'extension des réseaux routier et ferroviaires", a estimé que tous ces projets sont "à même d'impulser davantage le développement économique".

Selon un bilan opérationnel de l'ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 30 qx de drogue en provenance du Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 30 quintaux de kif traité à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 13 au 18 mars en cours, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 13 au 18 mars 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "quatre (4) terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire. Ces terroristes, qui actuaient

dans la région du Sahel, étaient en possession de quatre (4) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions et de divers effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté (14) éléments de soutien aux groupes terroristes lors de différentes opérations", ajoute-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 41 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 30 quintaux et 58 kilogrammes de kif traité, provenant des

frontières avec le Maroc, alors que 720.548 comprimés psychotropes ont été saisis". "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 350 individus et saisi 40 véhicules, 179 groupes électrogènes, 118 marteaux piqueur, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", note le bilan. De même, "21 autres individus ont été arrêtés et un pistolet automatique, 7 fusils de chasse, 14.965 litres de carburant, ainsi que 87 quintaux de tabac et 6 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Depuis le début du Ramadhan à Tizi-Ouzou

Saisie de près 2 tonnes de produits impropres à la consommation

Une quantité totale de plus de 1,9 tonne de produits alimentaires et de 217,7 litres de boissons, impropre à la consommation, a été saisie dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, a-t-on appris, jeudi auprès de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations. Selon la même source, les agents de contrôle de la direction du commerce ont effectué durant la période indiquée un total de 3.150 interventions dont 1.519 ont concerné le contrôle de la qualité et la lutte contre la fraude. Ces interventions ont permis de constater 139 infractions et d'établir 136 procès-verbaux, et conduit à la saisie de plus de 1,9 tonne de produits alimentaires et de 217,7 litres de boissons impropres à la consommation. La valeur de la marchandise saisie, dont des produits carnés, laitiers, jus et autres, a été évaluée à près de 506.000 DA, a-t-on noté. Lors

de ces contrôles de la qualité, 32 échantillons ont été prélevés sur différents produits et soumis à analyse, dont 5 se sont révélés conformes aux normes, 2 non conformes, alors que 21 sont toujours en cours d'analyse, a-t-on ajouté, soulignant que les principales infractions concernent le non-respect des conditions d'hygiène et des normes de sécurité et de l'autocontrôle ainsi que la vente de produits impropres à la consommation. S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, les agents de la direction du commerce ont réalisé 1.631 interventions ayant permis de relever 148 infractions, d'établir 147 procès-verbaux et de procéder à la fermeture de 31 commerces, selon le même bilan. Les infractions constatées dans ce domaine concernent principalement l'utilisation de registres de commerce anciens (non renouvelés) ou l'absence de ce même document et le défaut d'affichage des prix.

Gestion des vols du hadj Réunion de coordination sur le suivi de l'opération

Le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), M. Taher Braik, a présidé, mercredi à Alger, une réunion de coordination avec les représentants des compagnies aériennes nationales assurant les vols pour le hadj, indique un communiqué de l'ONPO. Cette réunion a été consacrée "au suivi du déroulement de l'opération de gestion des vols du hadj pour cette saison 1446/2025". Il a été question également de "l'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs et des mesures organisationnelles liés au transport des hadjis", précise le communiqué.

Accident mortel de la route à Frenda Condamnation du chauffeur du camion à 5 ans de prison ferme

Le tribunal de Frenda (Tiaret) a condamné, mercredi, le chauffeur d'un camion de transport public de marchandises à 05 ans de prison ferme, avec retrait définitif de son permis de conduire, suite à l'accident mortel survenu le 6 mars en cours sur la route reliant Ain Kermes à Frenda, qui a coûté la vie à 02 élèves et fait 33 autres blessés à différents degrés de gravité, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Frenda informe l'opinion publique que, suite à l'accident mortel survenu le 6 mars 2025 sur la route reliant Ain Kermes à Frenda, après une collision entre un bus de transport scolaire et un camion de transport public de marchandises, ayant coûté la vie à 02 élèves et fait 33 autres blessés à différents degrés de gravité, le tribunal correctionnel a rendu, ce jour, 19 mars 2025, un jugement condamnant le chauffeur du camion de transport public de marchandises, dénommé (T.A) pour homicides involontaires commis avec un véhicule catégorie poids lourds, blessures involontaires et circulation sur la voie gauche et dépassement de la vitesse autorisée, à une peine de 05 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 500.000 DA, avec retrait définitif de son permis de conduire", précise le communiqué.

Accidents de la route en zones urbaines

13 morts et 456 blessés en une semaine

Treize personnes ont trouvé la mort et 456 autres ont été blessées dans 356 accidents de la route survenus en zones urbaines en une semaine, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+40), de blessés (+86) et de décès (+5), précise la même source. Selon le communiqué, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Gendarmerie nationale à Alger

15 individus arrêtés et une quantité de drogue et de psychotropes saisie

Les services de la Gendarmerie nationale ont procédé, dans le cadre du traitement de plusieurs affaires liées aux bandes de quartier et aux trafiquants de drogue, à l'arrestation de 15 individus à Alger et à la saisie d'une quantité de drogues et de comprimés psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. Dans le cadre de la "lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les bandes de quartier et les trafiquants de drogue et de psychotropes, les unités du Groupement territorial de la GN d'Alger ont réussi, lors de quatre opérations distinctes, à mettre fin à l'activité de ces réseaux criminels s'adonnant au trafic de drogue et portant atteinte à l'ordre public", précise la même source. La première opération, menée par l'escadron territorial de sécurité routière de Réghaïa s'est soldée par l'arrestation d'un individu et la saisie de 15 plaquettes de kif traité pesant 1,5 kg, d'une somme d'argent estimée à 40.000 DA et d'un véhicule", indique la même source. La deuxième opération, menée par la section territoriale de la GN de Baba Ali, relevant de la brigade de Birtouta, a permis l'arrestation de huit individus et la saisie de 510 capsules de type Prégabaline, de six flacons de solution anesthésiante, d'armes blanches et d'une somme de 330.000 DA".



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة العدل
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
قسم الاحوال الشخصية
باسم الشعب الجزائر
لهذه الاسباب ومن اجلها

حكمت المحكمة حكما علنيا بحضوريا و
ابتدانيا بمايلي بالحجر على المسماة عباد
نورة المولودة بتاريخ 30-12-80 ببلدية
مستغانم لابيها يوسف وامها بلقاسم حليلة.
بصرف المدعي بصفته الولي الشرعي للبنى
المذكورة التصرف في شؤونها ورعايتها.
الامر الى كاتب الضبط بنشر نسخة من هذا
الحكم للاعلام. بذا صدر هذا الحكم بمحكمة
مستغانم ونطق به بالتاريخ المذكور اعلاه
امين الضبط/ الرئيس
22.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليان المحضر القضائي
الاستاذ بدائي محي الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
العنوان حي 72 مسكن عسرة 08 رقم طريق وهران مستغانم
الهاتف: 045.42.09.83
محضر تبليغ رسمي لحجز تنفيذي لبيع منقولات مرهونة
المادة 412، من ق ا م
بناء على الاذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس
المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم والموزع في 2025/06/03
ترتيب رقم 25/95 بطلب من القرض الشعبي الجزائري مؤسسة
عومية اقتصادية في شكل اسهم الممثلة من طرف ممثلة مزاري
زوهير، الساكن 02 شارع العقيد عيروش الجزائر بناء على نسخة
من امر على عريضة الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ
2024/10/03 تحت رقم الترتيب 24/000331 المتضمن تاجر بحجز
وبيع المنقولات المرهونة والمملوكة للمدينة مؤسسة ذات الشخص
الوحيد ذات المسؤولية المحدودة ام ت باي اس المتخصصة في انجاز
الشوكولاطة الصناعية الممثلة من طرف مسيرها السيد شعانية حسين
الكانن مقرها بشارع 1 قطعة رقم 02 الجزائر الشاطئ برج البحري
الجزائر والكانن مقرها الثاني بالحظيرة الصناعية البرجية بلدية
الحسيان دائرة عين التويصي مستغانم المتمثلة في ما يلي: نظام خلاط
العجين 01 مبرد الشوكولاطة 01 وهذا لفائدة الدان بنك القرض الشعبي
الجزائري مؤسسة عومية اقتصادية في شكل اسهم الممثلة من طرف
ممثليها القانوني استيفاء مبلغ الدين الاصيل للقرض وتوايحه بمبلغ
اجمالي قدره مئتين وخمسة وعشرون مليوناً ومائتين وسبعة الاف و
سبعمائة وستة واربعون دينار جزائري وواحد و ثلاثون سنتيم
225.207.746.31 دج وكذا مصاريف الحجز والتنفيذ. والمبلغ ل:
مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات مسؤولية محدودة ام تي اي اس
المتخصصة في انجاز الشوكولاطة الصناعية ممثلة من طرف مسيرها
شعانية حسين، الكاتبة مقرها بن الحظيرة الصناعية البرجية بلدية
الحسيان دائرة عين التويصي ولاية مستغانم.
المحضر القضائي
22.03.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

**Pour Toutes vos
annonces**

**Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél**

041 30 73 41

**ou par
email**

lecarrefourdorane@yahoo.fr

**ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeb - Oran**

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البرينة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: /0792906730 /0554321403 /0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418
249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Journée internationale des Forêts Entre 900 et 1.000 arbres plantés à la Montagne des Lions

Par B. Habib

Entre 900 et 1.000 arbres ont été plantés, ce jeudi, en présence des autorités locales de la wilaya d'Oran, conduite par le wali, Samir Chibani, au niveau de la Montagne des Lions, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des Forêts, coïncidant avec le 21 mars de chaque année qui marque le début du printemps, comme pour rappeler l'impérieuse nécessité de préserver dame nature et l'écosystème. Ce programme riche de reboisement qui a ciblé l'une des plus belles et antiques forêts de la deuxième capitale du pays, a eu lieu, en coordination avec la Direction des Forêts, Sonatrach, le groupe Tosyali ainsi que des Associations locales de défense de l'environnement et de scouts musulmans. Pour sa part, le groupe investisseur «Knauf Algérie ouest» qui prenait part à cette manifestation, a annoncé, par la voie de son DG qu'un programme de plantation de plus de 15.000 arbres, tout au long de la périphérie de l'usine



Knauf, a été mis en branle à partir de ce 21 mars Journée internationale des Forêts et de l'Arbre et jusqu'au 5 juin 2025, Journée internationale de l'Environnement, pour inciter et sensibiliser les citoyens et les autres franges de la société sur l'importance de planter. Pour illustrer le bien fondé de ce programme de reboise-

ment, le Groupe a invité 100 écoliers pour les inciter sur l'importance de lancer de telles initiatives comme il a été procédé à la mise en place d'une pépinière au niveau de l'usine pour le développement d'une espèce de plants appelée «Thuya de berbérie», une espèce de plantes à fleurs ou arbres résineux.

Fête de la victoire dans l'Ouest du pays Lancement de projets et inauguration de nouvelles structures

La commémoration du 63e anniversaire de la Fête de la victoire (19 mars 1962), a donné lieu mercredi, dans l'Ouest du pays, à la pose de la première pierre de projets, l'inauguration de diverses structures et la baptisation d'autres aux noms de moudjahidine et de chouhada. Des activités culturelles et sportives ont été également organisées pour la circonstance. Comme de coutume en pareilles circonstances, les autorités locales civiles et militaires et les membres de la famille révolutionnaire et de la société civile, ont pris part à des cérémonies de levée du drapeau national, d'entonnement de l'hymne national, de pose de gerbes de fleurs devant les stèles commémoratives et de récitation de la Fatiha à la mémoire de chouhada. A Oran, la polyclinique de la commune de Bir El Djir a été baptisée du nom du moudjahid Bouchaïb Mokhtar (1931-2022). Une piscine semi-olympique a été inaugurée dans la même commune, portant le nom du défunt boxeur champion olympique, Moussa Mustapha (1962-2024). La Direction de la Jeunesse et des Sports a également honoré 30 athlètes qui ont remporté des titres dans diverses compétitions arabes, continentales et internationales en 2024, dans plusieurs disciplines. A la fin de la cérémonie de remise des prix, la même direction a lancé le hashtag "Maa Bladi nhab Bladi, ouafi li Ahd Adjadi". A Sidi Bel-Abbès, une visite a été rendue au moudjahid Sidi Miradj en plus de l'inauguration de la polyclinique "moudjahid défunt Kaddache Laid" dans la zone urbaine 1000 logements. Le nouveau siège de la commune de Sidi Yakoub a également été inauguré, en plus de la

pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 40 logements publics locatifs et la relance du projet de réalisation de 30 logements promotionnels aidés dans la même commune. Dans la commune de Sidi Khaled, la première pierre a été posée pour la construction du nouveau siège de la commune, d'un silo de stockage de céréales, ainsi que de 60 logements publics locatifs au niveau de la commune de Tessala. Par ailleurs, des activités culturelles ont été organisées, avec des conférences portant sur les crimes du colonialisme français en Algérie. La même ambiance a été relevée dans la wilaya de Tlemcen, où dans la commune d'Aïn Fatah, 71 habitations ont été raccordées au réseau de distribution de gaz naturel et une école coranique et une cantine scolaire ont été inaugurés à l'école primaire "Tari Abdelkrim" de la commune de Fellaoucene. En outre, un puits d'eau a été mis en service dans la commune d'Aïn El Kebir. A Aïn Témouchent, un moudjahid a été honoré dans la commune d'Aïn El Kihel, la première pierre de réalisation d'un musée des moudjahidine a été posée et des clés de logements dans le cadre du programme de promotion libre ont été remises à 199 bénéficiaires dans la commune d'Aïn Tolba. De plus, un raccordement au réseau de gaz de ville de 42 foyers au quartier "Chahid Slimane Othmane Lakhdar" dans la commune d'Aougbellil, a été mis en service. A Naâma, les festivités de commémoration de cet anniversaire historique ont eu lieu dans la commune de Moghrar et marquées par le lancement du projet de réalisation d'une polyclinique, ainsi que la pose de la première pierre pour la cons-

truction de 20 logements publics locatifs et d'une piscine de proximité dans le quartier El-Wiam. Un projet de réalisation d'une école primaire a aussi été lancé dans le village de Kalaat Cheikh Bouamama, dans la même commune, en plus des activités culturelles et sportives organisées. La wilaya d'El Bayadh a commémoré la fête de la victoire en rendant hommage au moudjahid Mebrouki Medjdoub et à la moudjahida Selakh Meriem, veuve du martyr Youcefi Mohamed. La première pierre d'un groupe scolaire a été posée au quartier "frères Hassani", qui portera le nom du martyr Smahi Bencheikh, ainsi que celle de réalisation d'une demi-pensionnat au CEM "Chahid Zidane Ameur" dans la cité AADL de la nouvelle ville. Une cantine scolaire a également été inaugurée à l'école primaire "chahid Mostefaoui Mohamed" dans la même ville où des expositions sont organisées abordant la guerre de libération et mettant en exergue les moudjahidine de la région. A Mascara, à l'occasion de cette commémoration, une visite a été rendue au moudjahid Saadouni Yahia à son domicile dans la ville d'Oggaz. De plus, 30 habitations rurales dans la commune de Ras El Aïn Amirouche ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Onze athlètes de la wilaya, qui se sont distingués lors de diverses compétitions sportives internationales, continentales et arabes organisées durant la saison sportive 2023-2024, ont été également honorés. A Tiaret, le moudjahid Benaïcha M'hamed a été honoré, et un établissement privé spécialisé en gynécologie, obstétrique, pédiatrie et chirurgie générale, a été inauguré.

Croissant Rouge algérien (CRA) Iftar collectif pour les étudiants étrangers



La commission du Croissant Rouge algérien (CRA) d'Oran a organisé, mercredi, un iftar collectif en faveur de plus de 550 personnes, dont 350 étudiants de 17 nationalités qui suivent leurs études dans les universités et écoles supérieures de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, de la même section. Cette initiative a été organisée au niveau du Village méditerranéen, en coordination avec la Conférence régionale des universités de l'Ouest et le bureau wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines, à l'occasion de la célébration de la fête de la victoire. L'iftar a enregistré la participation de 350 étudiants et plus de 100 membres de la famille révolutionnaire, ainsi que des cadres et des enseignants universitaires, a précisé le président de la commission d'Oran de la CRA, Karim Mouchi. Il a ajouté que cet iftar collectif a vu la participation d'étudiants étrangers de différentes nationalités africaines, ainsi que des étudiants palestiniens, sahraouis et autres arabes, en plus d'étudiants russes et turcs. Cette initiative a été une occasion pour faire découvrir à ces étudiants des moments et faits marquants de l'histoire de l'Algérie, en particulier la commémoration de la fête de la victoire du 19 mars, à travers des interventions de spécialistes et de membres de la famille révolutionnaire.

Protection du cadre de vie Vaste campagne d'assainissement et d'embellissement dans plusieurs communes

La cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie de la wilaya a mené une vaste campagne d'assainissement et d'embellissement à travers plusieurs communes du 29 février au 14 mars 2025. Ces interventions ont ciblé les espaces publics, les abords des mosquées, les routes et divers quartiers afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens. À Oran, plusieurs quartiers ont bénéficié de ces opérations, notamment Ibn Sina, Mouahidine (El-Mokrani), El Badr, El-Hamri (Cité Saint-Hubert) et Es-Seddikia (Quartier HLM). D'autres communes ont également été concernées, comme Sidi Chami avec le nettoyage du quartier En-Nedjma, Misserghine AADL Ahmed Zabana, et Bir El Djir avec des interventions aux quartiers El-Yasmine 2... À Gdyl, les opérations ont touché les cités 300 et 76 logements, tandis qu'à Es-Sénia, elles se sont concentrées sur les quartiers Cdt Chérif Yahia (200 logements), AADL Aïn El Beïda, La Lofa et les immeubles Cheklaoua. En plus des quartiers résidentiels, l'entretien des grands axes routiers a été une priorité. Les interventions ont concerné le chemin de wilaya N°83 reliant Mers El-Kébir au rond-point des Dauphins à Aïn El-Turck, ainsi que les routes nationales N°2, N°4 et N°11, traversant Bir El Djir, Es-Sénia, Misserghine, Boutlélis et Arzew. Les chemins de wilaya les N°73 et N°46 ont également fait l'objet de travaux de nettoyage et de désherbage, notamment aux abords de la zaouïa Belkaïdia. Parallèlement, la cellule a procédé à l'assainissement des abords de plusieurs mosquées, dont la mosquée Abou Bakr Essedik à Misserghine, la mosquée Dou Qiblatayn à Maraval et la zaouïa Belkaïdia. Une opération de nettoyage a aussi été menée au cimetière d'Aïn El Beïda.

Brèves de Tissemsilt

Par Abdenour M.

La jeunesse au cœur de la mémoire nationale

À l'occasion de la commémoration du 63ème anniversaire de la Victoire, la ville de Bordj Bounaâma a vibré au rythme d'une représentation théâtrale émouvante, portée par les enfants de l'Association « Basma El Ouancharis » pour la culture et le divertissement. Cet événement, organisé sous l'égide de la Direction de la culture et des arts, a permis aux jeunes de s'immerger dans l'histoire nationale. A la Maison de la culture de Bordj Bounaama, un public nombreux a assisté à ce spectacle, mettant en scène la lutte du peuple algérien contre le colonialisme. À travers des dialogues poignants et une interprétation sincère, les jeunes acteurs ont incarné avec simplicité et émotion les sacrifices des martyrs de l'indépendance. Cette initiative vise à sensibiliser les nouvelles générations à l'importance de la mémoire collective et à la préservation de l'héritage historique. En mettant en avant les valeurs de patriotisme et de sacrifice, le spectacle a su toucher le cœur du public et rappeler le prix de la liberté.

Un geste de solidarité pour les enfants démunis

À Tissemsilt, la solidarité s'est une nouvelle fois manifestée en faveur des enfants issus de milieux défavorisés. La section locale de l'Association nationale pour le travail bénévole a récemment organisé une circoncision collective pour 20 enfants dont plusieurs orphelins. Sous la supervision d'un personnel médical qualifié, les interventions ont été réalisées en toute sécurité après des examens préalables. Pour marquer cette journée spéciale, les enfants ont reçu de nouveaux vêtements et des cadeaux, dans une ambiance festive empreinte de joie et de partage. Selon Ilyas Bessahraoui, président de l'Association locale, cette initiative s'inscrit dans une série d'actions humanitaires menées tout au long de l'année. « Notre objectif est d'apporter du bonheur aux enfants et de soutenir leurs familles, tant sur le plan matériel que moral », a-t-il précisé. Au-delà de l'événement, l'Association rappelle l'importance d'un engagement solidaire permanent. « La solidarité ne doit pas être limitée aux occasions spéciales, elle doit être un principe de vie pour aider les plus démunis », souligne-t-il.

Accélération des chantiers de logement

La wilaya de Tissemsilt poursuit ses efforts pour répondre aux besoins en logement de ses habitants. Jeudi dernier, le wali, M. Bouzaid Fethi, a inspecté plusieurs projets résidentiels en cours, notamment la réalisation de 260 logements publics locatifs au quartier « Senawber ». Lors de cette visite, il a insisté sur l'obligation de respecter les délais de livraison et les normes de construction en vigueur. Il a également souligné l'importance des aménagements complémentaires tels que les routes, les réseaux d'eau et d'électricité, ainsi que les équipements de proximité indispensables à la qualité de vie des futurs résidents. Le wali a inspecté le nouveau pôle urbain de Boumenqouche, un important projet de 2.000 logements publics locatifs. Accompagné des responsables locaux du logement, des équipements et des infrastructures, le chef de l'exécutif de wilaya a inspecté l'avancement des travaux et rappelé l'importance de respecter les délais et les normes de construction. Il a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux de viabilisation, notamment l'éclairage public, l'eau, le gaz et l'assainissement, ainsi que la mise en place des services essentiels tels que les transports, la santé et la sécurité. Le wali a également visité le chantier du futur lycée du pôle urbain où il a demandé aux entreprises concernées de redoubler d'efforts pour assurer son ouverture dans les délais. Ces visites illustrent la volonté des autorités locales d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de veiller au bon déroulement des projets structurants. Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie de l'État visant à réduire la crise du logement et à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Mostaganem

Un 19 mars marqué par une ferme volonté d'apporter de l'équilibre

Par Charef Kassous

Les autorités de la wilaya de Mostaganem et à leur tête le wali, Mr Ahmed Boudouh, mettent franchement le cap vers une nouvelle dynamique de développement local tous azimuts. Cette stratégie traduit expressément une ferme volonté d'apporter de l'équilibre dans le développement local et conforter ainsi l'amélioration du cadre de vie des citoyens en extra-muros. Dans ce contexte président, les autorités de la wilaya répondent catégoriquement aux instructions du Président de la République, Mr Abdelmadjid Tebboune, visant à équivaloir les projets sur l'ensemble des territoires dans l'harmonie. C'est ainsi que la bonne réponse vient d'être donnée par cette stratégie de la wilaya qui consiste à faire valoir une page de l'histoire du pays d'un 19 mars 1962 qui témoigne d'une grande victoire de l'Algérie contre le colonialisme français pour inaugurer et lancer des projets de développement sur une grande partie du territoire de la wilaya. Un 19 mars 2025 est placé sous le signe du développement qui vient de toucher une grande partie des agglomérations d'Est en Ouest par des projets d'un intérêt indiscutable. La sortie du wali de la wilaya, ce jour histo-



rique, n'est pas seulement mémoriel mais plutôt une réelle détermination à aller de l'avant dans l'action publique, visant à améliorer l'ensemble des aménités sur l'ensemble du territoire. Ce 19 mars a été réservé au développement car c'est ça la marque d'un défi majeur qui répond à un épisode de valeur historique inestimable. A ce titre, le wali a lancé, inauguré et inscrit des projets à intérêt local allant de Ouled Boughalem, Achaâcha, Sidi Lakhdar, Hadjadj, Bouguirat jusqu'au chef-lieu Mostaganem. On apprend, par ailleurs, que des projets d'AEP, de branchement en gaz de ville, d'habilitation de mini zones d'activités, de santé publique, d'aménagement urbain, de transfert de structures, de

transport public et enfin de réhabilitation de bâtiments sont chiffrés à coup de milliards de centimes. Ces projets font foi d'une vision qui tend à apporter un équilibre dans le quotidien du citoyen. Ces sorties circonstanciées du wali sont aussi considérées comme des haltes d'intérêt aux populations des autres zones de la wilaya. Tous s'accordent à dire que le premier responsable de la wilaya veut que l'action publique soit, assidûment, à la hauteur des aspirations des citoyens qu'il administre. Faut-il rappeler que le chef de l'exécutif applique un mode de management dans la gestion des affaires de la wilaya par des projets d'une portée futurologique, renvoyant la wilaya au niveau de ses ambitions.

Sidi Bel Abbès

1.800 arbustes plantés pour réhabiliter la forêt Bouhriz

Par Mohamed Nouar

Sous le slogan "Forêts et nourriture", la conservation des forêts de Sidi Bel Abbès a célébré, ce jeudi 21 mars, la Journée internationale des forêts mobilisant un éventail diversifié d'acteurs entre autorités locales, forces de sécurité, société civile et citoyens. La forêt récréative Bouhriz, située dans la commune de Teniraa été le principal théâtre de festivités marquées par un programme ambitieux. Les autorités de la wilaya, en présence de nombreux acteurs locaux, ont participé activement à une opération de plantation de 1800 arbustes de diverses espèces sur une superficie de 1,5 hectare. Cette initiative vise à reboiser la forêt, durement touchée par les incendies ces dernières années, et à offrir un espace de détente sain aux visiteurs. De nombreux cadres de l'exécutif, les services de sécurité, des associations, la société civile et les scouts musulmans algériens se sont joints aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) pour cette action



de reboisement. La journée a également été l'occasion de sensibiliser le public à la protection des massifs forestiers et à la lutte contre les incendies criminels, qui menacent gravement l'écosystème. Parallèlement, dans la forêt Zagla, au lieu-dit Sidi Nafaa (commune de Merine), 600 arbustes d'eucalyptus et de pin d'Alep ont été plantés sur un hectare. D'autres opérations de reboisement ont été menées tout au long du mois, notamment à Bahloula (forêt Guetar-

nia, commune d'Ain Aden), où les autorités locales et les éléments de l'ANP du barrage Sarno ont planté 1200 pins d'Alep sur un hectare. Les citoyens riverains ont également participé activement à cette initiative. Enfin, 2000 arbustes de pin d'Alep et d'autres espèces ont été plantés dans la forêt du barrage Sarno. Ces différentes actions témoignent de l'engagement des autorités et de la population de Sidi Bel Abbès en faveur de la préservation et de la restauration de leur patrimoine.

Saïda

Aux derniers jours de Ramadhan, place à l'Aïd El Fitr

Par OULD OGBAN

Quelques jours de la fête de l'Aïd Seghir, parents et enfants vivent au rythme des préparatifs de la fête religieuse. Après le diktat des marchands de fruits et légumes et autres de volailles et bouchers, vient celui des effets vestimentaires car l'Aïd est aussi celui des dépenses fort coûteuses qui mettent les parents à

rude épreuve. De nos jours, il est devenu difficile de contenter sa progéniture qui cultive le goût du luxe à l'ère de la pauvreté. "Mon fils m'a demandé de lui acheter une paire de Training à 9.000 DA", nous dit un ouvrier communal. Quoiqu'il en soit, le sujet de réflexion que nous propose l'actualité locale est l'Aïd avec ses gâteaux et les magasins d'effets vestimentaires qui sont d'ailleurs pris d'assaut dès la rup-

ture du jeûne. Entre les dépenses du mois sacré et l'habillement des enfants, un simple salarié ne peut évidemment pas faire face sauf s'endetter! Mais il y a aussi cette friperie qui défie toute la concurrence et qui met plusieurs marchands de vêtements neufs au pied du mur, à travers cette rude concurrence. Selon certains marchands de la friperie, c'est un commerce « gagnant-gagnant ».

Visite de Saïd Sayoud à Béjaïa

Le secteur des transports passé au peigne fin

Par Hocine Smaïli

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a effectué, jeudi dernier, une visite de travail à Béjaïa où il a inspecté plusieurs infrastructures qui relèvent de son secteur. Le ministre s'est enquis du projet d'extension de l'aérogare de l'aéroport « Abane Ramdane » de Béjaïa où il a constaté de visu les conditions en préparation pour lancer la saison estivale et les mesures prises localement pour assurer un accueil optimal et confortable aux touristes étrangers et aux membres de la communauté nationale basée à l'étranger. Au port de Béjaïa, le ministre des Transports a estimé que l'entrée en vigueur du fonctionnement continu (7jours/7 et 24 heures/24) a porté ses fruits au port de Béjaïa, par l'obtention de résultats encourageants. "Les résultats enregistrés sont satisfaisants", dira-t-il en saluant « l'organisation, le dynamisme et la politique suivie dans l'exploitation du port, qui toutes convergent dans le sens de l'amélioration de ses performances et de sa rentabilité », a-t-il dit. M. Sayoud a ensuite visité le terminal à conteneurs qui affiche une "forte dynamique" et ne désespère pas de "battre le record" établi en 2024 durant laquelle plus de 271.000 conteneurs équivalents à vingt pieds (EVP) ont été manutentionnés, selon des responsables du terminal. "Avec cette nouvelle formule qui implique toutes les parties intervenantes (police, douanes, services de l'Etat et autres), l'ambition est d'atteindre, voire, aller au-delà de 300.000 conteneurs", a souligné un responsable de BMT (Béjaïa Mediterranean Terminal), une joint-venture algéro-singapourienne gestionnaire de cette plateforme logistique. L'entrée en vigueur de ce nouveau système s'est d'ores et déjà traduite par la remise en service, récemment, du port sec, de Tixter à



Bordj-Bou-arrerdj et l'ouverture d'une ligne de chemin de fer hebdomadaire entre les deux plateformes, est-il relevé. La réouverture du port sec de Tixter va contribuer à dégager plus de fret extra-muros du port de Béjaïa, le rapprochement des conteneurs auprès des opérateurs des wilayas de l'Est et des régions qui composent son Hinterland d'une part, et d'autre part, de gagner de nouveaux espaces d'entreposage à Béjaïa et de permettre ainsi, de traiter plus vite les cargaisons acheminées à bord des navires qui rentrent. Pour le ministre « la dynamique imprimée est forte », en rappelant la volonté des pouvoirs publics pour « le renforcement et l'aide de l'entreprise portuaire de Béjaïa à acquérir de nouveaux équipements et surtout lui permettre d'évoluer dans de meilleures conditions ». Serport, l'autorité de gestion des ports nationaux, « a été instruite pour entamer des opérations de dragage des quais saturés et porter leur tirant d'eau aux profondeurs requises », dira encore le premier responsable de ce secteur qui a également passé en revue le nouveau quai "La Casbah", fonctionnel en partie et qui va connaître un renforcement pour accueillir les grands navires. Ce nouvel équipement sera entièrement dédié à l'exportation des minerais de zinc et de plomb du gisement en

cours de réalisation à Amizour-Tala Hamza, dont l'entrée en production est prévue en 2026. Le nouveau quai va donner la possibilité accroître les capacités d'accueil du port qui, en 2024, a reçu plus de 09 millions de tonnes de marchandises hors hydrocarbures. Enfin, M. Saïd Sayoud a annoncé l'attribution au profit de l'Entreprise de transport urbain de Béjaïa (ETUB) de 10 nouveaux bus pour renforcer le réseau de transport urbain et la création de nouvelles lignes. Ces nouveaux bus qui enrichiront la flotte de l'Établissement de Transport Urbain de Béjaïa (ÉTUB), seront livrés au début de cette année, avonous appris des responsables en charge de ce dossier. Ces derniers nous précisent que l'acquisition de ces nouveaux bus « va à coup sûr améliorer la qualité du service de transport public à Béjaïa », qui enregistre environ 25 millions de voyages annuels. Le réseau actuel qui s'étend sur près de 180 kilomètres, dessert les principales artères de la ville et ses périphéries. Rappelons que l'entreprise de transport urbain de Béjaïa (ETUB) assure déjà 17,2% des déplacements urbains à Béjaïa et cette nouvelle acquisition s'inscrit « dans la stratégie de modernisation du transport urbain, visant à désengorger le trafic et à offrir un service plus efficace aux usagers ».

Ain Azel (Sétif)

Plus de 363 grammes de cocaïne saisis

et 05 personnes arrêtées

Les éléments de la première sûreté urbaine de la daïra d'Ain Azel (Sud de Sétif) ont saisi 363,6 grammes de drogues dures (cocaïne) et arrêté cinq suspects dont deux femmes, a-t-on appris jeudi auprès des services de la sûreté de wilaya. Exploitant des informations relatives aux activités suspectes d'un réseau criminel au centre-ville d'Ain Azel écoulant des drogues dures avec l'association de deux jeunes filles, les enquêteurs ont intensifié les investigations parvenant à identifier et arrêter les suspects, a précisé le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police, Mohamed Ferahta. En coordination avec le parquet compétent, une autorisation de perquisition de leurs domiciles a été obtenue permettant de saisir une quantité de 363,6 grammes de cocaïne que les membres du réseau s'approprièrent à écouler, selon la même source. Au terme des procédures légales, les mis en cause âgés entre 27 et 46 ans ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain Azel pour "possession de drogues dures (cocaïne) d'une manière illégale en vue de la vente", a-t-on indiqué.

Sour El Ghouzlane (Bouira)

Relogement de 7 familles dans des logements neufs

Sept familles, ayant occupé durant de longues années des habitations précaires dans la commune de Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira), ont été relogées jeudi dans des logements neufs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Inscrite dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire dans la commune de Sour El Ghouzlane ainsi qu'à travers les autres communes de la wilaya de Bouira, cette opération de relogement concerne sept familles qui ont occupé un vieux bâtiment à la cité El Hammam dans la localité Guelta Zerga, selon les détails fournis par les services de la wilaya. Ces sept familles ont été relogées dans des logements réalisés à la cité El Djebssa en présence des autorités communales et des services de la Daira de Sour El Ghouzlane, a-t-on précisé de mêmes sources. Cette opération de relogement est la 28ème du genre menées depuis le mois de novembre 2022 à ce jour dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens ainsi que l'amélioration du tissu urbain des villes de la wilaya de Bouira, selon les services de la wilaya.

Blida

Début d'approvisionnement en eau dessalée depuis la station Fouka 2 à Tipaza

La wilaya de Blida a commencé à recevoir ce jeudi les premières quantités d'eau dessalée provenant de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2 dans la wilaya de Tipaza, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Le directeur de l'ADE de Blida, Madjid Gheljaoui, a indiqué que l'alimentation en eau potable de la population de la wilaya a été renforcée par l'arrivée ce jeudi des premières quantités d'eau dessalée estimées à 20.000 m3 en provenance de la station de dessalement de Fouka 2 récemment inaugurée, en attendant l'augmentation progressive du débit dans les prochains jours. Pour les communes qui vont en bénéficier, le même responsable a précisé qu'il s'agissait de Blida, Ouled Yaich, Beni Mered, Beni Tamou, Soumâa, Bouarfa et Guerrouaou, assurant que d'autres communes seront également alimentées prochainement à l'instar de Mouzaïa. Ainsi, la wilaya de Blida bénéficiera d'un quota global de 100.000 m3/jour à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2, a souligné M. Gheljaoui, indiquant que 95 km de conduite, 3 stations de pompes et 6 réservoirs d'une capacité de stockage de 48.000 m3 chacun ont été réalisés pour pouvoir concrétiser ce projet.

Marché populaire de Z'kak Souafa à Khenchela

Destination préférée des jeûneurs pendant le Ramadhan

Le marché populaire de Z'kak Souafa, à Khenchela, l'un des plus anciens de la wilaya, a toujours été, pendant le Ramadhan, la destination favorite de milliers de Khenchelais et d'habitants des régions, voire des wilayas voisines. La forte affluence qui y est observée pendant le mois sacré s'explique par le fait que l'on trouve de tout à Z'kak Souafa: épices, condiments, confiseries traditionnelles et même plats cuisinés qu'il suffira juste de réchauffer et de savourer. L'origine du nom « Z'kak Souafa » (z'kak signifiant allée ou ruelle) remonte, selon M. Chadli Guellil, professeur d'histoire, à l'époque où les lieux avaient été investis (années 1960) par un grand nombre de commerçants originaires de la région d'Oued Souf qui possédaient la plupart des magasins. La disponibilité de toutes les victuailles souhaitées par les acheteurs, le bel achalandage des produits, le sourire des commerçants et les prix raisonnables pratiqués ont fait des échoppes tenues par

les «Souafa» les boutiques favorites malgré l'arrivée de commerçants des wilayas de Jijel, Ghardaïa, d'Oum El Bouaghi et même de la région de Djerba, en Tunisie. Déjà animé durant toute l'année, Z'kak Souafa devient une véritable foire fourmillante lorsqu'arrive le mois du jeûne. Une cohue dont les clients s'accommodent sans trop de difficultés, même s'il faut souvent jouer des coudes pour se frayer un passage. Il faut dire que le jeu en vaut la chandelle, surtout devant les spectacles qui ravissent les yeux (fruits exposés avec art, viandes agrémentées de branches d'herbes comme le persil ou le coriandre) ou font saliver comme ces irrésistibles effluves de Z'labiya, de Qalb Ellouz, de Bouzellouf m'hammar (tête d'agneau rôtie), de M'loukhia ou de Gnawiya. Les visiteurs se pressent également pour se payer des plats prêts à consommer, comme les poulets à la broche et les lapins rôtis au charbon de bois, ainsi que du lait et ses dérivés dont le célèbre fromage Bouhezza propre à la ré-

gion Yousri Nsighaoui, un client rencontré par l'APS au cœur de Z'kak Souafa, soutient que c'est ici que l'on trouve les meilleurs «Ker'ine» (pieds de veau), tandis que son ami, Ferhat Hakkas, avoue n'être là «que pour se tremper dans l'ambiance si particulière du mois sacré». Pendant le Ramadhan, les commerçants de Z'kak Souafa commencent à préparer leurs marchandises dès les premières heures de la matinée et à « travailler » leur étalage pour qu'il soit le plus tentant possible. Et c'est généralement après la prière du Dhor que les lieux s'animent et se mettent à « grouiller » en particulier lorsque les conditions climatiques sont propices à une sortie. A l'approche de l'Iftar, l'activité commerciale et les allées et venues des clients atteignent leur paroxysme. Z'kak Souafa, source de revenus pour de nombreuses familles. Ce marché bruyant et haut en couleurs n'est pas seulement une source de revenus pour les centaines de familles de Khenchela qui en vivent.

CAF 2024-2025

Les dates et les horaires des quarts de finale connus

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement communiqué ce mercredi, les dates et horaires des quarts de finale de l'édition 2024-2025 de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération. Trois clubs algériens sont concernés par ce tour de la compétition: le MC Alger en Ligue des champions, l'USM Alger et le CS Constantine en Coupe de la Confédération. Les rencontres aller de la Ligue des Champions se disputent le mardi 1^{er} avril, tandis que les matchs retour auront lieu le mardi 8 avril, à l'exception de la confrontation entre Orlando Pirates et le MC Alger, qui se déroulera un jour plus tard. Le MC Alger accueillera les Orlando Pirates au Stade du 5 Juillet 1962 (20h00 algériennes). Le match retour se disputera le mercredi 9 avril à l'Orlando Stadium (17h00 algériennes). Les Mamelodi Sundowns accueillent l'Espérance Sportive de Tunis au Loftus Stadium à 14h00 pour le match aller. La rencontre retour se tiendra au Stade Olympique Hammedi Agrebi à 20h00. Champion en titre, Al Ahly recevra Al Hilal SC au Cairo International Stadium à 20h00, avant de se déplacer au Stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott (Mauritanie) pour le match retour, programmé également à 20h00. Pyramids affrontera l'AS FAR au stade du 30 juin (20h00), avant une manche retour prévue au Stade d'Honneur de

Meknès (20h00). Le vainqueur du duel entre Mamelodi Sundowns et l'Espérance de Tunis affrontera en demi-finale le gagnant du choc Al Ahly - Al Hilal. Par ailleurs, le vainqueur de MC Alger - Orlando Pirates crociera le fer avec le lauréat du duel Pyramids - AS FAR. D'autre part, les rencontres aller des quarts de finale de la Coupe de la Confédération auront lieu le mercredi 2 avril, tandis que les matchs retour se disputeront le mercredi 9 avril. Un duel algérien opposera le CS Constantine à l'USM Alger au Stade Chahid Hamlaoui (17h00), avant un retour au Stade du 5 Juillet 1962 (20h00). Le Stellenbosch FC accueillera le Zamalek SC, champion en titre, au Cape Town Stadium à 14h00, avant un match retour prévu au Cairo International Stadium à 17h00. L'ASEC Mimosas recevra la RS Berkane, au Stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (17h00), avant de se déplacer au Stade Municipal de Berkane pour la seconde manche (20h00). Enfin, Al Masry SC affrontera Simba SC au Stade de Suez (17h00), avant un déplacement à Dar es Salaam pour la manche retour à 14h00. Le gagnant du duel RS Berkane - ASEC Mimosas sera opposé en demi-finale au vainqueur du quart USM Alger - CS Constantine. L'autre demi-finale mettra aux prises le vainqueur du match Simba SC - Al Masry SC avec le gagnant du duel Zamalek SC - Stellenbosch FC.

LE PROGRAMME COMPLET DES 1/4 DE FINALE

Ligue des champions

Matchs aller

Mardi 1^{er} avril (heures algériennes)
14h00: Mamelodi Sundowns - Espérance Sportive de Tunis
20h00: Al Ahly SC - Al Hilal SC
20h00: Pyramids FC - AS FAR
20h00: MC Alger - Orlando Pirates

Matchs retour

Mardi 8 avril (heures algériennes)
20h00: Al Hilal SC - Al Ahly SC
20h00: AS FAR - Pyramids FC
20h00: Espérance Sportive de Tunis - Mamelodi Sundowns

Mercredi 9 avril

17h00: Orlando Pirates - MC Alger

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Quarts de finale - Matchs aller

Mercredi 2 avril (heures algériennes)
14h00: Stellenbosch FC - Zamalek SC
17h00: ASEC Mimosas - RS Berkane
17h00: CS Constantine - USM Alger
17h00: Al-Masry SC - Simba SC

Matchs retour

Mercredi 9 avril (heures algérienne)
14h00: Simba SC - Al-Masry SC
17h00: Zamalek SC - Stellenbosch FC
20h00: RS Berkane - ASEC Mimosas
20h00: USM Alger - CS Constantine

Comité international olympique (CIO)

La Zimbabwéenne Kirsty Coventry première femme à la présidence

La Zimbabwéenne Kirsty Coventry a été élue, jeudi en Grèce, à la présidence du Comité international olympique (CIO). Kirsty Coventry devient la première femme et première Africaine accédant à ce poste, où elle succède à seulement 41 ans, à l'Allemand Thomas Bach. Dans le luxueux complexe grec de Costa Navarino, face à la mer Ionienne, un seul tour a suffi pour que la septuple médaillée olympique de natation déjoue les pronostics en décrochant une majorité absolue de 49 voix face à ses six concurrents.



L'Espagnol Juan Antonio Samaranch Junior (28 voix) et le Britannique Sebastian Coe (avec seulement huit suffrages). Et les outsiders annoncés, soit le Français David Lappartient, le Japonais Morinari Watanaabe, le Suédo-Britannique Johan Eliasch et le prince jordanien Faisal Al-Hussein, n'ont pas plus fait le poids. Dans son programme, elle a expliqué vouloir marquer « une pause », le temps de réfléchir collectivement avec les membres du CIO, sans dire si cette phase de consultation inclura les fédérations internationales et comités nationaux olympiques. D'autre part, la boxe a été officiellement inscrite jeudi au programme sportif des JO-2028 de Los Angeles, a annoncé le président sor-

tant du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach. A main levée, la 144^e session du CIO réunie en Grèce, à Costa Navarino, a unanimement approuvé la recommandation faite lundi par la commission exécutive de l'instance, a-t-il fait savoir au cours d'une conférence de presse, précisant: « Nous n'avons eu qu'une véritable décision, celle de mettre la boxe au programme des JO de Los Angeles ». Si la présence de la boxe, héritière du pancrace antique et constamment au programme des Jeux modernes, semble aller de soi, il a pour cela fallu régler le long conflit entre le CIO et l'Association internationale de boxe (IBA), discréditée depuis 2019 par de graves problèmes de gouvernance.

Mondial 2026

Le Japon premier pays qualifié

Le Japon est devenu le premier pays à décrocher son billet pour le Mondial-2026 de football grâce à son succès 2-0 face à Bahreïn en qualifications de la zone Asie, jeudi à Saitama. Largement en tête du groupe C avec 19 points à trois journées de la fin, la sélection japonaise est assurée d'une qualification pour la Coupe du monde organisée par le Canada, les États-Unis et le Mexique, qualifiés d'office en tant que pays-hôtes. Daichi Kamada (66e) et Takefusa Kubo (87e) ont inscrit les deux buts japonais face à Bahreïn, 5e du groupe.

Basket-ball

Bouziane nouveau sélectionneur national



L'ancien international algérien et actuel coach de Denain Voltaire (Pro B, France), Ali Bouziane, est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de basket-ball (seniors messieurs), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FABB). « La FABB a le plaisir d'annoncer qu'Ali Bouziane, est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de basket-ball (seniors messieurs). Nous sommes convaincus de sa capacité à mener l'équipe nationale vers le succès », a écrit la FABB sur sa page Facebook. Un grand chantier attend l'ancien international algérien de 47 ans, qui aura la lourde tâche de remettre l'équipe nationale sur les rails du succès, après plusieurs années de disette. Le Cinq national n'a plus participé à l'Afrobasket depuis 2015. Tout d'abord entraîneur principal de l'équipe espoirs de l'AS Monaco, l'ancien joueur de Gravelines (1999-2004) a rejoint l'Elan Chalon en 2019 en tant que responsable du Centre de formation, avant de prendre les rênes de sa première équipe professionnelle, l'Etoile Angers Basket (Pro B). En 2024, le natif de Boufarik s'est engagé avec le Denain Voltaire (Pro B). Avec l'équipe d'Algérie, Ali Bouziane a participé à trois éditions de la Coupe d'Afrique des nations (2001, 2005, 2007). Son rôle central a permis à l'Algérie de décrocher une médaille d'argent en 2001 et une qualification historique pour le Mondial 2002 à Indianapolis. Avec le Cinq national, Bouziane a également remporté la Coupe arabe des nations en 2005. Sous la houlette de son nouveau président, Mehdi Oucif, la FABB a également engagé un nouveau Directeur technique national (DTN), à savoir, Farouk Saifi, qui a déjà entamé sa mission depuis février dernier par un programme de détection de jeunes talents, notamment, pour les sélections U16 filles et garçons concernées par des compétitions continentales l'été prochain.

Cyclisme

02 courses pour l'EN en Turquie

La sélection algérienne de cyclisme sur route (seniors messieurs) prendra part à deux courses en Turquie, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAC). La sélection nationale composée de six coureurs, qui a rallié jeudi la Turquie, participera dans un premier temps au Critérium de Manavgat (22 mars) puis le Grand Prix Appollon Temple, le 23 mars. Selon l'instance fédérale, ces compétitions entrent dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en prévision des prochains rendez-vous internationaux. Liste des coureurs retenus: Abdellah Benyoucef, Zakaria Boudar, Khassib Sassene, Mohamed Nadjib Assal, Achraf Ferhat et Abdenour Sahraoui.

La Fête de la victoire dans l'imaginaire littéraire et artistique algérien



Une rencontre traitant de "la Fête de la victoire dans l'imaginaire littéraire et artistique algérien", a été organisée, mardi à Alger, par le ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars 1962).

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que l'Algérie connaît aujourd'hui "des mutations cruciales qui imposent de nous référer à notre capital historique abondant et aux principes et valeurs de notre révolution, qui constituent la boussole qui nous guide face aux défis majeurs".

M. Ballalou a ajouté que "les écrivains, artistes et intellectuels algériens ont fait de grands sacrifices pour défendre la cause nationale et ont usé de toute la magie de leur créativité, pour la libération de la Patrie, par la plume, la mélodie et le fusain", citant, entre autres noms d'artistes nationaux, militants et créatifs qui ont lutté et résisté, Hamdane Ben Othman Khodja, l'Emir Abdelkader, Mohamed Bencheneb, Si Mohand ou M'Hand et Cheikh Brahim Bayoud.

Considérant que la Culture "a été l'un des plus importants piliers du mouvement national" et "la voix de la lutte qui a exprimé la tragédie que la société algérienne avait endurée sous le joug du colonialisme", le ministre a rappelé que l'écho de la Révolution algérienne, que l'on retrouve dans la poésie de Moufdi Zakaria, les pièces de théâtre de la troupe artistique du Front de libération nationale, les créations d'Ahmed Reda Houhou, les textes littéraires de Mouloud Feraoun et les écrits de Cheikh Larbi Tebessi, Rabie Bouchama, Abdelkrim El-Agoune, Ali Maachi et d'autres encore, avait retenti dans le monde entier.

Plusieurs interventions d'académiciens et universitaires traitant des différents facteurs culturels, artistiques et littéraires qui ont porté la voix de la Glorieuse révolution algérienne, ont été au programme de cette rencontre qui a également abordé comment le "Jour de la Victoire" (19 mars 1962), est devenu la thématique principale des œuvres littéraires et artistiques réalisées par les créateurs algériens après l'indépendance.

Dans le même élan, l'enseignant au Département d'histoire à l'Université d'Alger 2, Allal Bitour, est revenu sur le contexte historique du "Jour de la Victoire", soulignant "la force de la révolution algérienne et sa capacité à imposer des négociations entre pairs sans l'intervention d'aucun tiers, sachant qu'elle a été la seule à imposer ce niveau de considération".

De son côté, l'universitaire et chercheur en patrimoine populaire, Abdelhamid Bourayou, a présenté des exemples de poésies populaires qui chantaient la victoire de l'indépendance, célébraient le parcours glorieux de la révolution, louaient les révolutionnaires et racontaient les faits d'armes de certaines batailles, à l'instar du poème "Ya Djazaïr mabrouk aâlik" d'Abdelhadi Djaballah et le poème "El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna", écrit et chanté par El Hadj M'Hamed El-Anka.

De son côté, l'enseignant à l'Université de Constantine 3, Abdelhamid Ikhlef, a insisté sur le "Jour de la victoire" dans les textes du regretté romancier Malek Haddad, affirmant qu'il "avait prédit la victoire dans ses écrits publiés entre 1956 et 1961" et que ses textes "étaient considérés parmi les œuvres pionnières de la littérature de résistance, destinés à la lutte contre l'occupant français".

Le documentaire "Les prisonniers algériens de Sainte-Marguerite" projeté à Alger

Le film documentaire du réalisateur Ali Fateh Ayadi, "Les prisonniers algériens de l'île Sainte-Marguerite", qui met à la lumière du jour, une page sombre de l'histoire de la France coloniale et ses crimes commis contre les Algériens, a été projeté mercredi à Alger, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire du "Jour de la victoire" (19 mars 1962).

Accueilli à la salle de projection du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), sis au boulevard Krim-Belkacem, à Alger, ce film-documentaire, projeté sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, s'inscrit dans la continuité de la série de films documentaires programmés par le Centre tous les mercredis soir durant le mois sacré du Ramadhan.

En présence de nombre de figures algériennes du cinéma et de la télévision, le film, d'une durée de 112 minutes, révèle l'histoire encore méconnue de l'île Sainte-Marguerite, sise au large de la ville de Cannes (sud-est de la France) et rappelle une page sombre de l'histoire de la France coloniale et de ses crimes barbares commis contre les Algériens déportés.

Ce travail de mémoire filmé a été appuyé par les historiens, Xavier Yacono, Michel Renard, Jean Louis Tranche et Gilles Manceyron, l'auteure Martine Le Coz, le regretté M'Hamed Ben Redouane de la Fondation Emir Abdelkader, le chercheur au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), Amar Mohand Amer, le politologue Olivier Le Cour GrandMaison et l'ancien diplomate algérien, Salah Benkoubbi, entres autres.

Les intervenants dans le documentaire, ont été unanimes à considérer que le film d'Ali Fa-



teh Ayadi est "un document historique de plus, qui met à nu les desseins macabres et barbares de la France coloniale et ses pratiques abjectes et inhumaines à l'égard de la population civile algérienne".

Le film d'Ali Fateh Ayadi remonte chronologiquement, jusqu'aux premières années de l'invasion française de l'Algérie, et notamment, la "prise d'Alger le 5 juillet 1830, l'organisation de la résistance sous la direction de l'émir Abdelkader", dont le parcours détaillé est évoqué avec toutes les victoires sur l'ennemi qui ont conduit à la "signature du traité Desmichels en 1834", puis au "siège de Tafna en 1837 et au premier siège de Constantinople en 1836", que les intervenants ont expliqué avec des faits établis et des témoignages recueillis des mémoires d'officiers et de soldats de l'armée coloniale.

Par la voix des intervenants et du narrateur, le documentaire a également révélé "la torture et les pratiques et conditions abominables et inhumaines dans lesquelles ont vécu, de 1837 jusqu'à 1847, quelques 843 Algériens déportés, rejoints plus tard par les condamnés de la révolte kabyle de 1864".

Parqués dans des cellules étroites, où il fait une chaleur étouf-

fante en été et à un froid glacial en hiver, "la plupart des Algériens déportés, mourront sous la torture ou de maladie et de malnutrition pour les femmes et les enfants notamment", poursuivent les intervenants.

Au cimetière des Musulmans de l'île Sainte Marguerite, reposent, à ce jour, les corps de "près de 600 Algériens en déportation, constituants les membres de la Smala de l'Emir Abdelkader et les prisonniers algériens des différentes révoltes et insurrections, tous morts dans des conditions atroces", selon le document de présentation du film.

Après des études à l'école de l'ex-RTA et une formation dans le cinéma en France, Ali Fateh Ayadi, producteur, réalisateur et scénariste, est connu pour les quelques 150 documentaires à son actif, sur l'histoire notamment, à l'instar de ceux consacrés à l'Emir Abdelkader, les enfumades du Dahra, l'OAS, le 8 Mai 1945, les avocats du FLN ou autour du soutien d'Enrico Matteï à Algérie.

Programmé dans le cadre du "Cinéma Club" du CNCA pour l'année 2025, le film documentaire d'Ali Fateh Ayadi, "Les prisonniers algériens de l'île Sainte-Marguerite", sorti en 2023, est produit par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit.

Concours de l'Inchad

La 1ère place pour la troupe "El-Izaa" d'Ouzera



La troupe de l'Inchad de la section des Scouts musulmans algériens (SMA) "El-Izaa" de la commune

d'Ouzera (Médéa) a remporté, mercredi soir, la première place du concours de l'Inchad et du chant engagé, qui s'est tenu

du 15 au 19 mars courant à la maison de la culture Hassan-El-Hassani.

La deuxième place est revenue à la troupe "El-Houria" de la commune de Tamesguida, tandis que la troisième place a été décrochée par la troupe "Er-Rayane" de la commune de Benchicao.

Quatorze (14) troupes issues des communes d'Ouzera, Saneq, Tablat, Médéa, El-Hamdania, Tamesguida, El-Omaria, Mihoub, Benchicao, Derrag, Robeia, Bir Benabed et Hannacha ont pris part à la deuxième édition du concours de wilaya de l'Inchad et du chant engagé destiné à encourager ce type d'expression musical et l'écllosion de jeunes talents.

Tunisie

Plus de 600 migrants subsahariens secourus en une nuit, 18 corps repêchés

La garde nationale de Tunisie a mené plusieurs opérations de secours dans la région de Sfax, dans la nuit de dimanche à lundi, après que des embarcations de migrants subsahariens ont chaviré. Elle a porté assistance à 612 personnes et repêché 18 corps. Des embarcations de migrants subsahariens ont chaviré dans la région de Sfax, au centre-est de la Tunisie, dans la nuit de dimanche 16 à lundi 17 mars. La garde nationale a mené plusieurs opérations, portant secours à 612 candidats à l'immigration provenant de pays d'Afrique subsaharienne et repêchant 18 corps.

Des images des gardes-côtes rattachés à la garde nationale montrent des personnes épuisées parfois munies de bouées noires, notamment des femmes et des enfants dont certains paraissent morts.

Des unités de la garde maritime du centre du pays "ont réussi à faire échouer plusieurs tentatives séparées de rallier clandestinement l'espace européen", a indiqué lundi la direction de la garde nationale dans un communiqué.

Sur les images vidéo, on voit au moins un corps flottant dans la mer, des hommes, des femmes et des enfants en grande détresse sur un bateau plus grand, et d'autres essayant de nager vers le navire des gardes-côtes. Elles montrent également une femme qui hisse avec difficulté un enfant le corps tout rigide, visiblement sans vie, à bord du bateau des sauveteurs. D'autres migrants secourus, complètement exténués, boivent de l'eau versée avec précaution par les sauveteurs.

LA TUNISIE, POINT DE DÉPART DE NOMBREUSES EMBARCATIONS

Avec la Libye, la Tunisie, dont le littoral se trouve à certains endroits à moins de 150 km de l'île italienne de Lampedusa, est devenue ces dernières années le principal point de départ en Afrique du Nord des migrants cherchant à gagner l'Europe.

Des milliers de migrants subsahariens – 20 à 25 000 selon des sources humanitaires – s'entassent depuis des mois dans des campements de fortune sans eau potable ni hygiène ni soins médicaux, au milieu d'oliveraies près de villages comme El Amra, à une trentaine de kilomètres au nord de Sfax, à proximité de plages d'où régulièrement ont lieu les départs clandestins.

Un grand nombre ont été chassés de Sfax, deuxième ville tunisienne depuis l'automne 2023, d'autres sont arrivés ces der-



niers mois.

Des internautes tunisiens ont publié récemment des appels, pour certains à relents racistes, pour que les autorités les évacuent, se plaignant de voir leurs champs occupés par des centaines de tentes, avec une accumulation d'ordures sur leurs propriétés.

L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) a dénoncé dans un rapport paru en janvier le fait que les migrants subsahariens se retrouvent "souvent privés de solutions d'hébergement et laissés dans une situation précaire et dangereuse".

Ils sont nombreux à Tunis et dans sa périphérie à s'adonner à des petits boulots informels dans la construction ou la restauration, ou à mendier pour essayer de recueillir des fonds pour payer des passeurs et quitter la Tunisie.

UN "PARTENARIAT" EFFICACE POUR LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Selon un communiqué de l'Unicef publié début janvier, le nombre de migrants morts ou disparus en Méditerranée "a dépassé les 2 200 personnes en

2024, dont près de 1 700 vies perdues" sur la dangereuse route de Méditerranée centrale, entre l'Afrique du nord et les côtes italiennes. "La majorité de ces migrants fuient des conflits violents et la pauvreté", a rappelé l'Unicef.

À la suite d'une campagne déclenchée par un discours aux accents xénophobes du président tunisien Kaïs Saïed, au printemps 2023, des milliers de migrants d'Afrique subsaharienne avaient été rapatriés par leurs pays, tandis que les tentatives d'émigration clandestine vers l'Europe s'étaient accélérées.

Sous l'impulsion de l'Italie, l'Union européenne a conclu en juillet 2023 un "partenariat" avec la Tunisie prévoyant une aide budgétaire de 150 millions d'euros et l'octroi de 105 millions d'euros pour aider le pays à lutter contre l'immigration irrégulière.

Ces aides ont débouché sur une hausse des interceptions de bateaux clandestins en 2024 et une nette réduction des arrivées en Italie (- 80 % sur un an l'année dernière par rapport à 2023 avec 19 246 arrivées depuis la Tunisie).

Espagne

Plusieurs endroits du sud à nouveau gravement inondés par la tempête Laurence

La tempête Laurence a provoqué lundi des précipitations abondantes en Espagne, notamment en Andalousie (sud), où des rivières sont sorties de leur lit et où des routes et des lignes ferroviaires ont été coupées, selon les autorités locales.

La tempête Laurence a entraîné "168 incidents, certains d'entre eux importants, sur le réseau de communication", a indiqué le conseiller régional d'Andalousie Antonio Sanz, dans un enregistrement diffusé sur les réseaux sociaux. Il a précisé que 35 routes avaient été coupées dans la région et a appelé à "éviter les déplacements non essentiels".

Selon l'Agence météorologique espagnole (Aemet), la tempête Laurence va laisser lundi et mardi "des précipitations dans tout le pays, avec d'importantes accumulations dans le centre, le sud et l'est de la péninsule". Mardi, "il y aura aussi des orages, des vents très forts et une tempête maritime, qui sera importante (dans les îles) Canaries", précise-t-elle.

L'Andalousie a été placée en alerte orange à partir de 18h00. Près de 80 millimètres de précipitations, soit 80 litres par mètre carré, sont attendues dans région de Ronda et Malaga (sud) en l'espace de douze heures. Dans la province de Huelva (sud-ouest), les pompiers ont fait évacuer des habitants "en raison d'une montée de la rivière Odiel dans les zones inondables. L'eau a atteint certaines maisons", ont-ils indiqué sur X.

Chine

Crash spectaculaire d'un avion de chasse, le pilote indemne

Scène terrifiante dans le ciel de la province chinoise de Hainan le 16 mars. Des images impressionnantes montrent un avion de chasse Shenyang J-15 en train de s'écraser au sol lors d'un exercice d'entraînement au-dessus du comté de Lingao. Heureusement, le pilote a pu s'éjecter en toute sécurité et a été secouru par des habitants. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'accident.

Rennes

Un homme chute du 26e étage de la tour des Horizons

Les pompiers ont été appelés ce lundi 17 mars 2025 pour intervenir au niveau de la tour des Horizons à Rennes (Ille-et-Vilaine). Un homme d'une trentaine d'années a fait une chute mortelle du 26e étage.

Ce lundi 17 mars 2025, peu après 6 h 30, un drame s'est produit au niveau de l'arrière de la tour des Horizons à Rennes (Ille-et-Vilaine). Selon les premiers éléments, le concierge aurait entendu un gros bruit et prévenu les pompiers dans la foulée. Sur place, les secours découvrent alors un homme d'une trentaine d'années au sol. Ce dernier, vivant seul dans son appartement, vient de perdre la vie en se « défenestrant » du 26e étage. Selon des témoins, il s'agissait « d'un homme très discret ».

Le Samu, la police nationale et quinze sapeurs-pompiers ont été mobilisés sur les lieux. Une tente blanche a été installée devant l'entrée du numéro 18 au moment du drame, cette dernière a depuis été enlevée.

Toulouse

Elle donne naissance à un bébé au beau milieu d'un magasin

Un accouchement pas comme les autres. Lundi vers 11 heures, une femme qui était en train d'acheter des vêtements pour bébé avec son compagnon a accouché dans le H & M du centre commercial Leclerc de Blagnac, près de Toulouse, relate Ici Occitanie.

Selon les informations de la radio locale, la femme a perdu les eaux devant la caisse de ce magasin de prêt-à-porter. Les clients ont alors été évacués. Seuls quelques clients sont restés pour épauler la future maman, ainsi que les responsables de la boutique.

L'accouchement a été « particulièrement rapide », d'après les directions de H & M et du centre commercial, interrogées par Ici. Le bébé est sorti en quelques minutes, avant même que les secours n'arrivent sur les lieux. Mais tout s'est bien passé et la mère et son enfant, un petit garçon, vont bien.

Turquie

Un match entre soldats de l'armée somalienne vire au drame et fait 24 blessés dont 2 graves

Ce lundi 17 mars, la rencontre entre des soldats de l'armée de Somalie a dégénéré. Le match qui se déroulait en Turquie a dressé un bilan de deux blessés dont deux dans un « état critique ».

Vingt-quatre militaires somaliens ont été blessés, dont deux grièvement, après qu'une bagarre a éclaté au terme d'un match de football entre des soldats de l'armée somalienne en formation en Turquie, ont annoncé mardi les autorités locales.

Selon le gouverneur de la province d'Isparta (sud-ouest), Abdullah Erin, des soldats turcs ont également été blessés en mettant fin à la rixe survenue ce lundi 17 mars au soir.

« Parmi les blessés figurent deux soldats somaliens que l'on peut considérer comme étant dans un état critique », a ajouté M. Erin après s'être rendu dans la nuit de lundi à mardi au chevet de militaires blessés dans un hôpital d'Isparta. La Turquie et la Somalie ont signé ces dernières années une série d'accords de coopération. Ankara, qui a établi sa plus grande base militaire à l'étranger en Somalie, forme également des soldats somaliens sur son sol.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- 06h00 TFou
- 11h00 Téléshopping samedi
- 11h45 Petits plats en équilibre
- 11h50 Les douze coups de midi
- 12h50 Petits plats en équilibre
- 13h00 JT 13h
- 13h40 Reportages découverte
- 14h50 Grands reportages
- 16h10 Les Docs du week-end
- 17h50 50mn Inside
- 19h00 50mn Inside le mag
- 19h50 Petits plats en équilibre
- 20h00 JT 20h
- 20h45 Tirage du Loto
- 20h50 Quotidien express
- 21h00 Météo
- 21h10 The Voice, la plus belle voix
- 23h40 The Voice
- 00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur
- 02h00 Tirage de l'EuroMillions
- 02h05 Programmes de la nuit
- 11h25 Chacun son tour
- 12h00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Journal
- 13h00 Journal
- 13h30 Journal
- 13h35 C'est bon à savoir
- 13h45 Rugby : Tournoi des Six Nations féminin
- 16h10 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
- 16h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18h00 Tout le monde a son mot à dire
- 18h40 N'oubliez pas les paroles
- 19h15 N'oubliez pas les paroles
- 20h00 Journal
- 21h00 Vestiaires
- 21h10 Les stars s'unissent pour le Sidaction
- 23h25 Quelle époque !
- 00h00 Planète Rap
- 00h50 Tropiques criminels
- 01h40 Tropiques criminels
- 02h30 Ca commence aujourd'hui



3

- 07h30 En aparté
- 08h02 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
- 08h55 Marie-Antoinette confidentielle
- 09h24 Hot Ones
- 10h01 Trap
- 11h43 Flippé
- 11h47 La boîte à questions
- 11h55 Têtâtête(s)
- 12h12 L'hebd'Hollywood
- 12h26 Le cercle
- 13h17 The Fall Guy
- 15h21 Pionnières au Japon
- 16h15 Avant-match Top 14
- 16h30 Multirugby
- 18h44 Canal Sports Club
- 19h50 Canal Rugby Club 1re partie
- 21h00 Avant-match Top 14
- 21h05 Toulon / Perpignan
- 23h02 Canal Rugby Club le débrief
- 23h24 Le Successeur
- 01h04 The Silent Hour
- 11h15 Des régions gourmandes
- 11h50 Outremer.l'info
- 12h00 Enquêtes de région le mag
- 12h15 ICI 12/13
- 12h55 Intérieurs
- 13h35 Samedi d'en rire
- 14h35 Samedi d'en rire
- 15h40 Samedi d'en rire
- 16h35 Expression directe
- 16h40 Stances
- 16h45 Le jeu des 1000 euros
- 17h25 Slam
- 18h05 Questions pour un champion
- 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
- 19h55 Tout le sport
- 20h25 Météo régionale
- 20h30 Saveurs de saison
- 20h35 Cuisine ouverte
- 21h05 Cassandra
- 22h40 Cassandra
- 01h00 Stances
- 01h05 Les dames du bois de Boulogne
- 02h25 La p'tite librairie



arte

- 06h00 M6 Kid
- 07h45 Absolutement stars
- 10h10 66 minutes : le doc
- 10h55 66 minutes : grand format
- 11h45 66 minutes : grand format
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h30 Scènes de ménages
- 13h45 Cauchemar en cuisine
- 15h40 Cauchemar en cuisine
- 17h40 La grande semaine - 1re partie
- 18h35 La grande semaine
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h25 Scènes de ménages
- 21h10 NCIS
- 21h55 NCIS
- 22h50 NCIS
- 23h35 NCIS
- 01h15 Les Bodin's : opération Thaïlande
- 02h20 Programmes de la nuit
- 08h35 Invitation au voyage
- 09h15 Cuisines des terroirs
- 09h45 La côte turque de la mer Noire
- 10h30 La côte turque de la mer Noire
- 11h15 La côte turque de la mer Noire
- 12h00 La côte turque de la mer Noire
- 12h45 Luxe et long-courriers : L'âge d'or de l'aviation civile
- 13h30 Les canons de Navarone
- 16h10 Invitation au voyage
- 16h50 Vietnam, des ponts pour sauver les singes
- 17h25 Moldavie, terre de richesses
- 18h10 Arte reportage
- 19h05 Le dessous des cartes
- 19h45 Arte journal
- 20h05 28 minutes samedi
- 20h55 La locomotive du progrès
- 22h25 L'agriculture du futur
- 23h20 Le régime méditerranéen
- 00h00 East Side
- 00h45 East Side



Votre soirée

3

21h10

CASSANDRE



Nelly Bertin, 20 ans, favorite au concours de Miss de la région, est retrouvée morte, probablement tuée dans la nuit. Alors que son portable a disparu, et que son petit ami est au Chili depuis deux jours, Cassandra s'interroge sur la présence de la jeune femme tard le soir, aux abords d'une crypte. La mère doit désormais élever seule l'aînée de Nelly, Manon, handicapée mentale. Les sœurs étant fusionnelles, elle tarde à annoncer le terrible événement à la survivante. Dans son enquête, Cassandra égrène les suspects parmi les jeunes concurrentes de Nelly au concours.

Realisateur: Jérôme Portheault
Scénariste: Ingrid Desjours, Marc-Antoine Laurent



21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.

Presentateur: Nikos Aliagas



20h50

NCIS



A Pendleton, la base du corps des marines où elle a pris ses fonctions il y a six mois, l'agent Jessica Knight fait appel à une avocate car elle détient un prêtre en otage. Elle soupçonne l'homme d'église d'être « El padre », un baron de la drogue responsable de la récente disparition de Torres, volatilisé en pleine mission d'infiltration d'un cartel californien deux jours auparavant. Alors qu'il se sentait en danger, Nick avait contacté Parker lors d'un appel d'urgence. En partant à sa recherche lui et McGee avaient découvert le corps sans vie de l'ex-mari d'une agent du NCIS.

Realisateur: Diana Valentine



ORAN

22 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h04
19h16
58%
37 km/h

Alger	☁	21-12
Constantine	☀	27-07
Annaba	☁	29-11
Ouargla	☀	38-17
Mostaganem	☁	21-13
Béchar	☀	29-12

Reprise de l'agression sioniste contre Ghaza

Les responsables de l'ONU interpellés

Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a envoyé trois lettres identiques aux responsables de l'ONU, concernant la reprise de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et les violations répétées par l'occupant de l'accord de cessez-le-feu. Dans ses lettres adressées au secrétaire général de l'ONU, au président du Conseil de sécurité pour ce mois (Danemark) et au président de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Mansour a expliqué que "l'occupation sioniste a réimposé un blocus complet sur Ghaza, parallèlement à l'incitation continue des responsables (sionistes) au nettoyage ethnique et au génocide contre notre peuple, avant de cibler des zones civiles avec des avions de guerre le 18 mars", entraînant le martyre de centaines de Palestiniens dont la plupart étaient des enfants et des femmes. Il a évoqué aussi la reprise des opérations militaires sionistes à Ghaza, "qui a permis à l'occupant de reprendre le contrôle du principal corridor reliant le nord et le sud de la bande de Ghaza", et l'"exigence des forces d'occupation d'évacuer les civils de plusieurs zones, exploitant ces ordres militaires pour poursuivre les déplacements forcés de notre population". Le représentant palestinien à l'ONU a réitéré, à cet effet, son appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne "des mesures urgentes afin de mettre fin au bain de sang et de sauver des vies civiles", mettant l'accent sur "la nécessité de mettre immédiatement fin à l'usage brutal et illégal de la force" par l'occupant sioniste contre les civils. Le diplomate palestinien a également insisté sur la nécessité pour le Conseil de sécurité d'"exiger le respect de son autorité et de ses résolutions, notamment la résolution 2735, ainsi qu'un cessez-le-feu permettant la libération des prisonniers, et d'exiger l'entrée sans entrave de l'aide humanitaire à Ghaza, conformément à ses résolutions pertinentes".

Agressions sionistes à Ghaza

Lazzarini déplore un «déchaînement sans fin»

Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déploré, jeudi, les épreuves "les plus inhumaines" que vivent les habitants de Ghaza suite à la reprise de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, appelant à un renouvellement du cessez-le-feu et à un flux sans entrave de l'aide humanitaire. "Les bombardements des forces (sionistes) à partir des airs et de la mer se poursuivent pour le troisième jour", écrit M. Lazzarini sur son les réseaux sociaux. "Chaque jour, sous nos yeux, les habitants de Ghaza revivent encore et encore leur pire cauchemar", ajoute-t-il, déplorant "un déchaînement sans fin des épreuves les plus inhumaines". Les forces de l'occupation sioniste ont repris leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de plus de deux mois. Selon les autorités palestiniennes de la santé, les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait plus de 900 martyrs depuis mardi, tandis que le bilan de l'agression sioniste dans l'enclave palestinienne s'élève à 49547 martyrs et 112719 blessés, depuis le 7 octobre 2023. "Nous craignons que le pire soit encore à venir compte tenu de l'invasion au sol séparant le nord du sud" de la bande de Ghaza, écrit M. Lazzarini.

«Deux poids, deux mesures» dans l'application du droit international

Au Conseil de sécurité, l'Algérie dénonce

L'Algérie a dénoncé jeudi depuis New York le "deux poids, deux mesures" dans l'application du droit international, notamment dans les Territoires palestiniens occupés où l'entité sioniste affiche un "mépris flagrant" pour ce droit. "La communauté internationale doit s'unir pour garantir le plein respect du droit international. Le (deux poids, deux mesures) et l'application sélective de ces principes sont inacceptables", a déclaré Toufik Laid Koudri, coordinateur politique au sein de la mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies, devant les membres du Conseil de sécurité. Lors d'une réunion du Conseil consacrée à "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", le diplomate algérien a soutenu que "le droit doit être appliqué universellement, sans exception, afin de protéger les droits de toutes les personnes, indépendamment de leur nationalité ou du conflit dans lequel elles se trouvent". "Ce n'est qu'en imposant à toutes les parties les mêmes normes juridiques que nous pourrions espérer mettre fin aux souffrances et bâtir une paix juste et durable", a-t-il plaidé. Soulignant que la cohérence est un "principe fondamental" des relations interna-

tionales, M. Koudri a réaffirmé qu'"une attitude sélective à l'égard du droit international, en particulier du droit international humanitaire, est inacceptable". "Nous sommes convaincus que le droit est la pierre angulaire de l'ordre international. Sans le respect du droit international, nous risquons de sombrer dans une +jungle+ où la force dicte le droit et où l'injustice prévaut", a-t-il averti, regrettant qu'"aujourd'hui, c'est précisément ce à quoi nous assistons dans les Territoires palestiniens occupés". "Ce que nous voyons se dérouler sous nos yeux n'est pas l'Etat de droit, mais plutôt un environnement où aucune règle n'est respectée et où la dignité humaine fondamentale est bafouée", a-t-il déploré, dénonçant les "nouvelles règles" établies à Ghaza par l'occupant sioniste qui s'autorise "le blocage de l'accès humanitaire", le "massacre des enfants, des femmes et des personnes âgées" et de "tuer les travailleurs humanitaires, le personnel de l'ONU, les journalistes et le personnel médical". Il a estimé, dans ce contexte, que si le Conseil est parvenu facile-

ment à un accord sur la libération des prisonniers de guerre, il a échoué à obtenir un accord "crucial", celui sur "un cessez-le-feu immédiat et permanent". Pour le diplomate algérien, "l'incapacité à imposer cette mesure essentielle prolonge la souffrance et la dévastation à Ghaza". "Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme garantissent les droits des personnes en captivité, leur dignité et un traitement humain. De plus, le principe de non-réciprocité, pierre angulaire du droit international humanitaire, interdit toute vengeance ou représailles. Même en temps de conflit, la protection de la dignité humaine doit demeurer une priorité. La souffrance ne saurait justifier une autre souffrance", a-t-il rappelé. Toutefois, M. Koudri a constaté avec "un profond regret" que la puissance occupante sioniste affiche un "mépris flagrant" pour ces principes fondamentaux. Il en veut pour preuve, les plus de 9.500 Palestiniens actuellement détenus dans les prisons de l'entité sioniste, dont plus de 3.400 en détention administrative, sans inculpation ni procès.

Maroc

Des manifestations massives exigent la fin de la normalisation avec l'entité sioniste

Les rues des principales villes marocaines ont été le théâtre mardi soir, d'une vague de manifestations massives durant lesquelles les Marocains ont exprimé leur soutien à la Palestine et exigé la fin de toute forme de normalisation entre le régime du Makhzen et l'entité sioniste qui a repris son agression génocidaire contre le peuple palestinien à Ghaza, ont rapporté des médias locaux. Des foules nombreuses ont pris part à des manifestations à Tanger, Rabat, Fès, Casablanca, Berkane et Agadir et scandé à l'unisson des slogans tels que "Le peuple veut la fin de la normalisation". Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et des banderoles dénonçant l'agression sioniste en cours contre le peuple palestinien, tout en réaffirmant leur rejet absolu de toute forme de normalisation avec l'entité sioniste. A Rabat, des manifestants se sont rassemblés devant le Parlement, soulignant que le sang des enfants, des femmes et des personnes âgées de Ghaza ne serait pas un moyen de pression dans les négociations politiques. Dans le même temps, les villes de Tanger, Fès et Casablanca ont été le théâtre de manifestations massives durant lesquelles les Marocains ont investi les rues principales pour exprimer leur colère vis-à-vis des crimes abominables commis par l'armée d'occupation sioniste. Les manifestations se sont, en outre, étendues à plusieurs autres villes, dans lesquelles des milliers de personnes sont descendues dans les rues pour dénoncer l'occupation sioniste, réitérer leur rejet de la normalisation et réaffirmer la solidarité totale des Marocains avec le peuple palestinien. Dans ce contexte, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a appelé à un rassemblement de protes-



tation ce mercredi, à Tétouan pour réaffirmer son soutien au peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne ses pleins droits, élever la voix du peuple marocain contre la normalisation et renouveler l'engagement selon lequel "la protection de la Palestine est un devoir et la normalisation est une trahison". De son côté, l'Union nationale des étudiants marocains a condamné l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu, tout en appelant à "la suspension de tous les accords de normalisation signés avec l'entité sioniste et à l'adoption de positions audacieuses à la mesure de la phase sensible que nous traversons, et ce en soutien aux droits du peuple palestinien". Elle a notamment exprimé sa volonté de participer à toutes les formes de lutte et de manifestations populaires de soutien à la cause palestinienne et con-

tre la normalisation, "aux côtés d'autres organismes et institutions de la société civile". L'Organisation du renouveau étudiant a, pour sa part, condamné "le mutisme (des autorités marocaines), qui ne se limite plus à l'impuissance et à l'inaction, mais s'est transformé en connivence flagrante avec l'ennemi sioniste à travers la normalisation affichée et la coordination sécuritaire et économique, dans ce qui s'apparente à une trahison claire à la nation musulmane et à ses justes causes". Elle a renouvelé son appel aux pays ayant normalisé leurs relations avec l'entité sioniste, et à leur tête le Maroc, "à cesser toute forme de normalisation avec cette entité occupante, considérant que cette voie n'a apporté que de la honte et du déshonneur, et qu'elle est rejetée par les peuples libres qui placent la cause palestinienne au cœur de leur conscience et de leur identité".